

Bulletin Municipal 2018

Saint-Amour Bellevue



Sommaire

Le mot de Mme le Maire	3
Projet Place des Marcs	4
Comité de jumelage	5
État civil	6
Organigramme de la Mairie	7
Finances / Budget	7
Conseil Municipal Junior	8
Bilan du recensement	9
Les rues	9
Plan Local d'Urbanisme	9
Bilan des travaux des commissions	10-12
Formalités administratives	12
Renseignements utiles	13
La régie du tourisme	14
L'agence postale	14
Matinée citoyenne	15
P.A.V. et civisme	15
SIVOM	16
Agenda des manifestations	17
Plan de Saint-Amour-Bellevue	18-19
Rappel des numéros utiles	20
MBA	21
L'école	22
Garderie SIVOM	22
Les Gloutons	22
Le Sou des écoles	23
Tableau des associations	24
Syndicat viticole	24
Comité Saint-Vincent	25
Caveau de Saint-Amour	25
Amicale des Anciens Combattants	26
Club Bel Horizon	27
La capoeira	27
Association Culture Loisirs et Sport	28
Le Comité Saint-Valentin	29
Comité des Fêtes	30
Amicale des Chasseurs	30
Move Toi !	31
Informations paroissiales	31
Association d'entraide	31
SSIAD	32
ADMR	32

Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2018 ?

Janvier

- 9 Galette des rois du Club Bel Horizon
- 12 Vœux de Mme le Maire



- 13 Galette des Gloutons
- 14 Pièce de théâtre organisée par C.L.S
- 17 Visite du CMJ et du CCAS aux anciens habitants en maison de retraite
- 18 Lancement du recensement
- 19 34^e Comité Saint Vincent
- AG du Comité des fêtes
- 23 AG du Club Bel Horizon
- 27 St Vincent tournante St Véran et Prissé

Février

- 15 Saint-Valentin Confirmation de mariage pour 13 couples suivi d'un dîner aux chandelles élaboré par Hamano Masafumi chef étoilé du « 14 Février »
- 22 Concours de Belote Coinchée du Club Bel Horizon

Mars

- 4 Assemblée Générale du Caveau de Saint-Amour-Bellevue
- 10 Matinée citoyenne : nettoyage de la commune
- 11 Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs
- 17 Repas des Aînés offert par la Commune
- 19 Commémoration du cessez le feu en Algérie avec la FNACA
- 23 Goûter de Carnaval des enfants
- 24 Assemblée Générale de Culture Loisir Sports
- 25 Move toi ! Loto
- 30-31 Vente de brioches par Les Gloutons

Avril

- 7 Banquet annuel des chasseurs

Mai

- 8 Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale
- 5-12 Move toi ! Course à pied
- 16-19 Voyage du Club Bel Horizon
- 19 Délégation japonaise
- 27 Pétanque des Gloutons

Juin

- 16 Pétanque du Club Bel Horizon
- 24 Vide greniers de C.L.S
- 28 Randonnée du Club Bel Horizon

Juillet

- 4 Repas d'été du Club Bel Horizon
- 6-8 Cinquantenaire du Jumelage Durbuy Saint-Amour-Bellevue
- Passage de la Transmaconnaise (vélos électriques)



- 20 Passage du Charnay Cyclo
- 21 Fête des familles : Repas champêtre et feux d'artifices

Août

- 1 Pétanque de l'Amicale des Chasseurs

Septembre

- 10 Reprise cours de gym CLS "Cross training"
- 12 Cours "Body cardio" et de la Capoeira
- 14 Gym Club Bel Horizon
- 25 "Journée de la forme" avec le Club Bel Horizon

Octobre

- 9 Excursion du Club Bel Horizon
- 19-21 50^{ème} Anniversaire du Jumelage Durbuy / Saint Amour
- 24 Visite à Paris de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour le Conseil Municipal Junior

Novembre

- 3 4 Marché de Noël
- 11 Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- 17 Move toi ! 1/2 journée "Sport avec Mal ost imp"
- 25 Loto des Gloutons

Décembre

- 9 Loto du Club Bel Horizon
- 12 Repas de Noël du Club Bel Horizon
- 14 Visite de 80 étudiants japonais



Le mot de M^{me} le Maire



Chers Concitoyens, chers Amis,

2018 une année exceptionnelle par son été chaud, une récolte abondante et de grande qualité qui restera gravée dans notre mémoire et dans nos caves !

On peut la définir comme « constructive » avec l'élaboration d'un projet ambitieux « Place des Marcs » qui orientera résolument la commune vers l'avenir.

Mon ambition avec le Conseil Municipal est d'orienter le village, dans l'intérêt général, vers un développement raisonné pour les générations futures.

Notre PLU, achevé en 2017, permet d'accueillir de nouvelles familles qui assureront la pérennité de nos écoles facilitant ainsi le renouvellement des générations, la vie associative, tout en sauvegardant l'appellation du Cru Saint Amour.

La population recensée en 2018 dans la commune est de **566 habitants**.

Le projet de regrouper les enfants du RPI au sein du restaurant scolaire de Saint-Amour-Bellevue a pu enfin voir le jour grâce à la coopération des Maires de Pruzilly et Saint-Vérand et au travail considérable effectué par l'Association Les Gloutons. Cette solution assure le maintien de la cantine pour nos écoles.

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique de la rue du Paradis, d'une partie de la Route des Crus du Beaujolais ainsi que le déplacement du transformateur sur la Place de Durbuy ont été réalisés grâce au financement du Sysdel et contribuent à la modernisation du village.

Vous allez trouver dans ce bulletin toutes les actions menées par les commissions et les associations au cours de l'année 2018. Je remercie encore une fois tous ces acteurs de la vie sociale, indispensables au bon fonctionnement, à l'animation et à l'activité économique du village.

Vous retrouverez toutes les informations du village, municipales et administratives ainsi que l'agenda des événements sur notre site internet : **www.saint-amour-bellevue.fr**.

Le Conseil Municipal Junior a accueilli deux nouveaux membres. L'engagement de ces jeunes a été récompensé par une journée à Paris où ils ont pu découvrir le fonctionnement de la République par la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

2019, sera l'année du lancement des travaux de **réhabilitation de la Place des Marcs**.

Je tiens à exprimer mes remerciements au personnel communal dont l'engagement au quotidien permet le bon fonctionnement de la commune. J'adresse, au nom de tout le village, une reconnaissance toute particulière à M. Georges Lutaud, responsable du SIVOM pour toutes les années passées au service des collectivités tout en lui souhaitant une belle et longue retraite bien méritée.

Nous pensons à nos malades et à ceux qui nous ont malheureusement quittés au cours de l'année dont notre doyenne, Mme Julienne Révillon.

Grâce à son rayonnement et à son nom symbolisant « l'Amour », 18 couples de la Paroisse ont choisi notre église pour célébrer leur union. Les nombreuses confirmations de mariage célébrées à la Mairie au cours de l'année illustrent clairement l'attrait de notre village et ce lien avec l'Amour.

2018 a illustré à nouveau les relations étroites qui existent entre notre municipalité et le Cru Saint Amour, tels le Printemps des Beaujolais avec Lyon 9^{ème}, la visite de plusieurs délégations japonaises qui renforce les échanges culturels mais également commerciaux.

Chers amis, l'investissement personnel et communautaire porte ses fruits et permet de maintenir le cap promis vers le juste équilibre entre le maintien de la ruralité et le développement économique indispensable dans le respect de notre environnement.

Je vous adresse tous mes vœux de bonne santé et d'Amour pour 2019.

Josiane CASBOLT
Maire de Saint Amour Bellevue.



Projet Place des Marcs

RÉHABILITATION/EXTENSION EN CŒUR DE VILLAGE AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

Le Conseil Municipal a étudié la réhabilitation d'un bâtiment acquis par la commune Place des Marcs.

Le but est la création de deux logements locatifs d'environ 60m² avec balcon, en étage et trois locaux commerciaux au R.d.Ch. dont une boulangerie. Les espaces publics connexes seront également aménagés afin d'apporter sur cette place désertée: stationnements, espaces verts et lieu de vie.

Une deuxième phase de travaux comprendra la réhabilitation de la place du Plâtre, afin d'optimiser le stationnement et permettre d'accueillir les nombreux visiteurs du bistrot et de nos deux restaurants étoilés.

"Ralentir la vitesse, créer du stationnement et redonner vie aux espaces publics en y intégrant du végétal". Tel est notre objectif.

Estimation financière

Coût des travaux : 818 100€ HT

Subventions allouées : 498 750€ HT

Contribution à l'autofinancement : 147 000 €

Prêt CRCA 15 ans à 1,46% : 450 000€

Estimation des revenus locatifs : 3000€ /mois

Remboursement du prêt : 2800€ /mois

Planning estimatif

Dépôt du permis de construire, acceptation du permis de construire (5 mois), début de la construction, fin des travaux début 2020.

Les plans sont consultables à la Mairie.



Comité de jumelage St Amour - Durbuy



Cette année fut très riche en événements, nous avons fêté le **50ème anniversaire !!!**

La commune de St-Amour-Bellevue est jumelée avec celle de Durbuy (la plus petite ville du monde avec 350 habitants pour la partie Vieille Ville) située en Belgique, dans la région Wallonne.

Le syndicat d'initiative, des Vallées d'Ourthe et d'Aisne, a demandé une entrevue avec les maires et responsables du beaujolais. Une délégation belge est reçue par M Favier, maire, M Mongénie, adjoint, M Janin, président du caveau et M Dufour, président du syndicat viticole. St Amour participe à la fête du beaujolais et décide de proposer à Durbuy de jumeler les communes. La cérémonie est fixée au 8 septembre 1968 à St-Amour-Bellevue. Le jumelage fut symbolisé par un mariage folklorique, entre côté belge : un jeune homme de Durbuy assisté de deux garçons d'honneur et côté français : une mariée, Melle Isabelle Roux assistée de deux demoiselles d'honneur, Melle Nicole Besson et Melle Marie-Claude Patissier, célébré par M Pinsard, conseiller général et sénateur, assisté de M Favier, maire, M Buffet, député, et de M Escande, maire de Mâcon et président national des villes et villages jumelés. Cet événement fut à la une des médias de l'époque puisque c'était le 1^{er} jumelage célébré dans la région. La réception eut lieu au caveau suivi du banquet du jumelage à l'Auberge du Paradis tenu par M et Mme Picard.

En 1969, la ville de Durbuy organise le retour du jumelage, la municipalité de Durbuy a fait coïncider cette cérémonie avec le parrainage de la 17^{ème} brigade blindée de Duren (All) basée à Durbuy sous la conduite du capitaine Colins et de l'adjudant major Sneyders.

L'engagement de ce jumelage portait sur deux obligations :

- maintenir des liens permanents entre les municipalités, favoriser les échanges entre les habitants pour la fraternité européenne,
- conjuguer les efforts pour la nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'Union Européenne.

Depuis, le serment a été respecté par les différents conseils municipaux, les échanges ont lieu régulièrement, le temps d'un week-end, et sont l'occasion de découvrir la Belgique



avec ses typicités naturelles, économiques, artistiques et culturelles.

De notre côté, nous leur avons fait découvrir notre région: le beaujolais, la roche de Solutré, l'art roman, Lamartine, la Bresse, le Clunysois ... Cette année, début juillet, ce fut Lyon avec des visites guidées des traboules, de la cathédrale St Jean, petite croisière sur la Saône, pour certains, un repas typique dans un bouchon, visite de la basilique de Fourvière, du musée des canuts et passage vers les murs peints.



Le retour du jumelage eut lieu cette année, en octobre à Durbuy. Nous avons eu le plaisir de visiter le parc des Topiaires (le plus grand d'Europe), une siroperie, une brasserie et une mine. Durbuy nous fut également conté avant de rejoindre Bastogne pour la visite du War Museum.

Ce jubilé fut une fête, un temps de mémoire, c'est le fruit du travail de toutes celles et ceux qui ont fait vivre ce jumelage. Ce qui est fort et difficilement exprimable, c'est la somme des souvenirs communs, tous ces échanges entre nous qui ont débouché sur une solide amitié, une gentillesse et une chaleur humaine partagées. Ces relations permettent aux familles de se connaître, de s'estimer, de se voir grandir, vieillir, de partager les sentiments, les peines ainsi que les joies et les espoirs.

Au nom de tous les membres du comité du jumelage, je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, familles et amis, tous nos vœux les plus sincères de bonne santé et de bonne année 2019.

Christiane Ducoté, Présidente



État Civil 2018

Naissances

Lina BERROD	le 13 Janvier	Le Pavillon
Charlie CORNIN	le 14 Juillet.....	Rue du Paradis
Ryan ALLARDET	le 7 Septembre	Route des Crus du Beaujolais
Manon BLANCHART	le 11 Novembre.....	Le Plâtre-Durand
Janis CHEVALIER-MONTANGERAND	le 15 Décembre	Rue du Paradis
Mila MENARGUES	le 25 Décembre	Prés Saint-Pierre



Lina



Charlie



Ryan



Manon



Janis



Mila

Mariages



Laura CASBOLT et Thibaud DUVAL
le 23 Juin
Rue des Servettes



Vanessa CRETIN et Lionel RIOS
le 20 Octobre
Le Plâtre-Durand

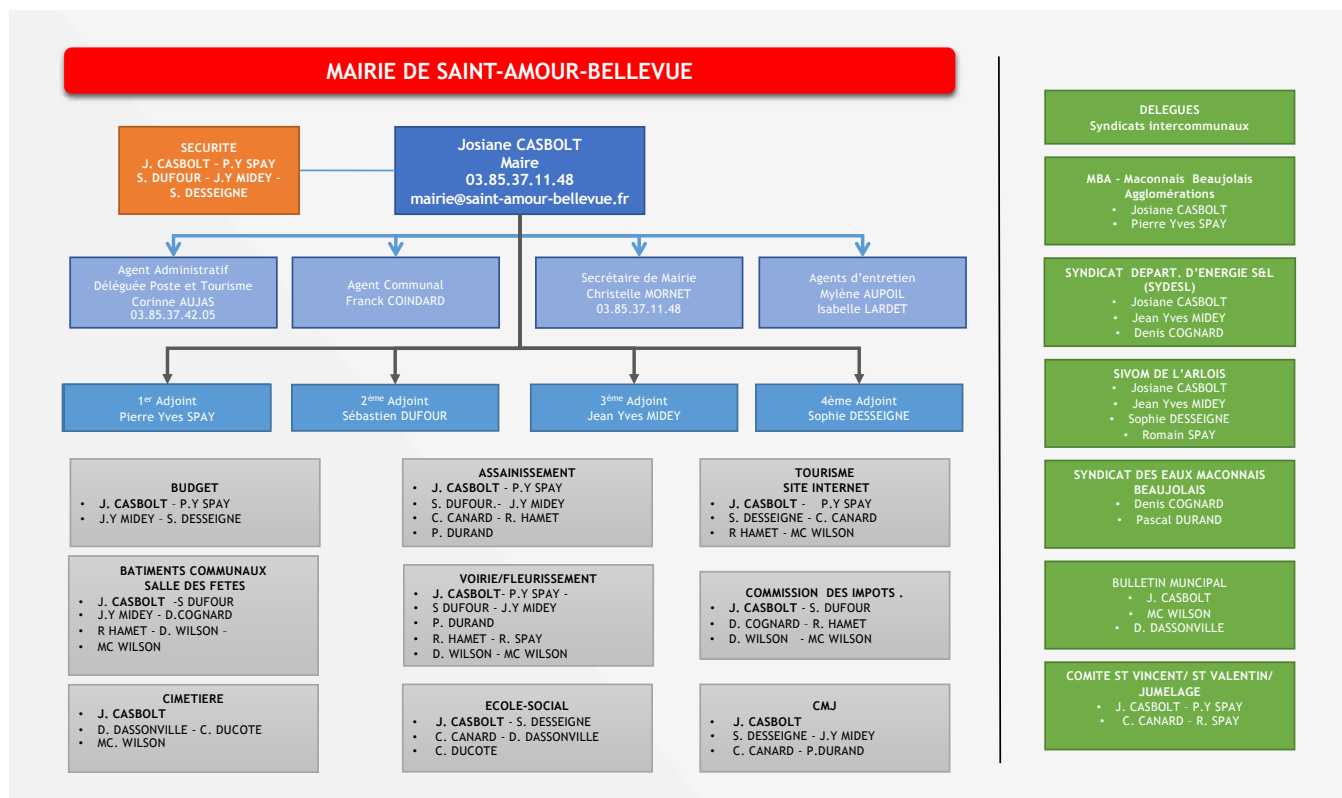
Pacs

Alix DUC et Kevin POYET	le 20 Janvier	Rue de la Piat
Cynthia POURRIER et Stéphane ALLARDET	le 9 Novembre.....	Route des Crus du Beaujolais

Décès

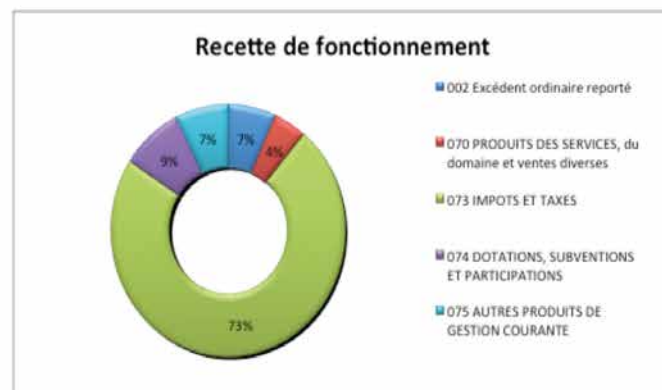
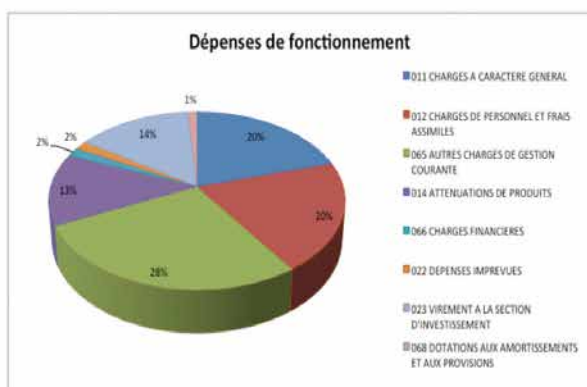
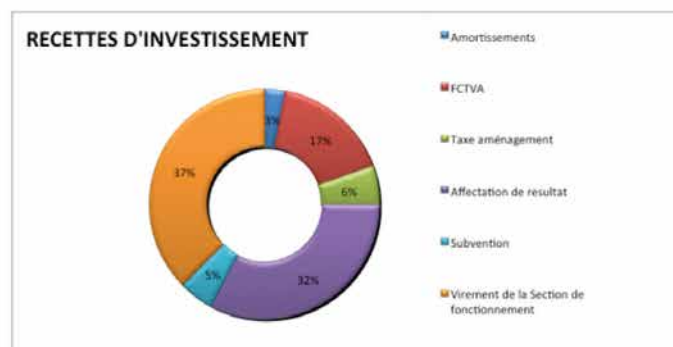
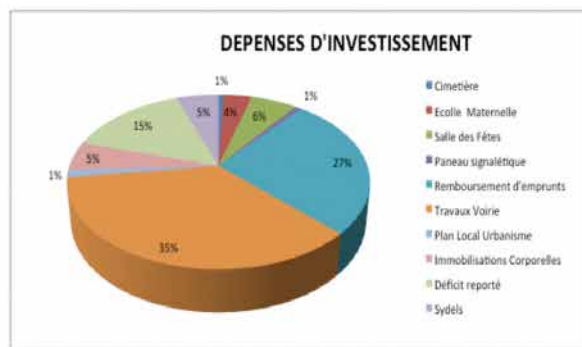
Gérard PETIT	le 16 Février	Route des Crus du Beaujolais
Julienne REVILLON	le 26 Mai.....	Le Moulin Berger
Madeleine DUPONT	le 28 Décembre	Clos ds Viards
Guy BERGERON	le 31 Décembre	Rue du Paradis

Organigramme de la Mairie



Finances - Budget

Commission des Finances - Présentation du budget de la commune



Conseil Municipal Junior 2018-2019

L'année 2018 du CMJ a été bien remplie.

Elle a démarré par la visite de nos aînés en maison de retraite et la remise d'un petit cadeau.

Nous avons également organisé une collecte de téléphones portables usagés au profit de l'Association « Pour la vie » qui permet aux enfants malades de réaliser leur rêve.

En février, nous sommes allés visiter la Gendarmerie de La Chapelle-de-Guinchay avec le CMJ de Chasselas. Nous avons pu découvrir leurs impressionnants équipements, leurs locaux, et avons assisté à une simulation d'arrestation.

Un hôtel à insectes a été construit et installé derrière l'école.

À la rentrée de septembre, nous avons accueilli de nouveaux jeunes conseillers : Baptiste et Thibault.

Le 24 octobre, nous avons passé une superbe journée à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat,

la découverte des monuments de la capitale en bateau mouche, du métro et du TGV pour certains d'entre nous.

Nous avons été présents aux Commémorations du 19 Mars, du 8 Mai et avons préparé activement les Commémorations du 11 Novembre (après une visite aux Archives Départementales) en lisant des extraits de lettres de poilus, en chantant la Marseillaise et en organisant une exposition commémorative sur cette terrible période.

En 2019, une collecte de lunettes sera organisée au profit de l'Association « Lunettes sans frontières » et de nouveaux projets sont en préparation.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons que de nouveaux jeunes de la Commune nous rejoignent dans cette aventure.

Coline, Méline, Gaspard, Léo, Violette, Arthur, Yohan, Benjamin, Baptiste, Thibault.



À partir de la gauche

1^{er} rang : Coline - Méline - Thibault - Benjamin - Gaspard
2^{ème} rang : Louis - Violette - Baptiste - Léo - Johan

Bilan du Recensement de la population en 2018

Le recensement de la population de Saint-Amour-Bellevue a débuté le 18 Janvier et s'est terminé le 17 Février. Madame Monique PENIN a été bien accueillie par les habitants lorsqu'elle s'est rendue à chaque domicile pour y déposer le formulaire.

Environ la moitié de ceux-ci ont été remplis, par internet, sans difficulté particulière.

Les principaux résultats sont les suivants :

Saint-Amour-Bellevue compte à ce jour 566 habitants, 307 habitations dont 244 résidences principales, 23 résidences secondaires et environ 45 logements vacants.

Les résultats officiels seront, en principe, publiés par l'INSEE au printemps 2019.

Les rues

Tous les numéros sont positionnés. Cela permet la géolocalisation par GPS, pour les secours, (POMPIERS ET SAMU) et bien sûr pour la distribution du courrier et des colis.

Pour votre information vous pouvez communiquer aux entreprises de livraison de colis votre adresse physique par le biais de : Geoportail.gouv.fr



Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Amour-Bellevue a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 19/09/2017. Cette révision est consultable sur le site internet de la commune, rubrique « Mairie » ou au secrétariat de la Mairie. Ce document annule et remplace le POS. Il redéfinit les règles d'urbanisme applicables dans la commune de Saint-Amour-Bellevue. Quelques Informations utiles :

AUTORISATIONS D'URBANISME

Selon l'importance des travaux, il est obligatoire de déposer soit une demande de permis (de construire, d'aménager...) soit une déclaration préalable.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) à condition que la surface totale ne dépasse pas 170 m² ;
- construction d'un mur d'une hauteur maximale au-dessus du sol de 1m80 ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie

inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est à une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

Cette liste n'est pas exhaustive, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie pour tout projet de travaux.

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.

Dans tous les autres cas un permis de construire est obligatoire.

Bilan 2018 des travaux des commissions



COMMISSION BÂTIMENTS

► Bâtiments communaux

Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes (mise en accessibilité PMR des toilettes, peintures et éclairage automatisé).

Rénovation de la petite école (changement des huisseries, des radiateurs électriques et, peintures des huisseries extérieures).
Restauration des jeux d'enfant sur l'aire de loisirs.

Remplacement du panneau Plan de la commune - au Bourg.

Projets à venir

Lancement de l'étude pour la réhabilitation de la Place des Marcs.

École maternelle : peinture salle de motricité.

Église : Sacristie (plâtres et peintures partiels).

Cantine : Peinture des volets.

Isolation du logement au-dessus de la petite école.

COMMISSION CIMETIÈRE

23 heures ont été nécessaires pour effectuer plusieurs visites au cimetière, prendre les photos de chaque tombe, (environ 400) les numérotiser et les intégrer dans le logiciel de la Mairie.

Au regard de la loi, il est obligatoire de créer un ossuaire dans un caveau de 2 places afin de recueillir les restes des tombes échues et abandonnées qui seront relevées pour être à nouveau réaffectées. Un registre comportant le nom des défunts transférés sera ouvert et consultable à la Mairie.

Lors du Conseil Municipal du 5 Juillet 2018 une délibération a été prise pour relever lesdites tombes dont la concession est échue ou en état d'abandon suite, aux PV dressés sur site, les 6 Octobre 2014 et 28 Mai 2018. Les terrains repris, une fois libéré de tout corps pourront être réattribués par la commune pour de nouvelles sépultures. Le renouvellement des concessions est maintenant à jour.

Désormais si un habitant de Saint-Amour-Bellevue veut réserver une place nouvelle ou ancienne il peut consulter l'emplacement potentiel au Secrétariat de la Mairie. Les frais de réservation d'un emplacement vide s'élèvent à 25 € (piquet + plaque). Le règlement intérieur du cimetière est achevé, il est consultable à la Mairie ou à l'entrée du cimetière.

Rappel du tarif des concessions (Délibération du CM du 01-12-14)

Concession

15 ans	150 € les 2m ²
30 ans	250 € les 2m ²
50 ans (nouveau)	500 € les 2m ² (délibération du CM 19-09-17)

Columbarium

15 ans	800 € pour 4 urnes
30 ans	1500 € pour 4 urnes

Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres : forfait 50 €.

Il est interdit par la loi d'éparpiller les cendres à même le sol. Elles doivent être versées dans un « cendrier » qui sera installé prochainement par la Commune.

La gravure sur la pierre du Souvenir reste à la charge des familles.

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Mâconnais Beaujolais Agglomération, en charge de la compétence Spanc (assainissement non collectif), propose une aide à la mise en conformité des fosses septiques en attribuant une aide financière pouvant s'élever à 3300 € par foyer pour des travaux engagés. Cette aide est prolongée jusqu'à fin 2024 ou jusqu'à épuisement des fonds.

La compétence Assainissement actuellement à la charge de notre commune va être transférée à l'Agglomération Mâconnais-Beaujolais conformément à la Loi 2018-702 à partir de 2020. Elle sera désormais gestionnaire du réseau existant et à réaliser.

Le schéma directeur d'assainissement en cours d'élaboration avec Chânes est opérationnel en phase 2 (contrôle du réseau existant). Il permettra d'estimer les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif existant.

Compte tenu de tous ces éléments la commune ne peut pas, à l'heure actuelle, avancer sur son projet de tout à l'égout, contrairement à ce qui avait été annoncé.

► Sécurité : Bornes incendie

Une convention de mutualisation avec la commune de Crèches-sur-Saône a permis le contrôle du débit des bornes incendie, obligatoire tous les trois ans (23 bornes ont été répertoriées dans la commune) une seule borne était défectueuse et a été remplacée.

► **Défibrillateur** : La commune a acquis un défibrillateur avec l'aide de subventions du Crédit Agricole et de Groupama. Il a été installé dans la cour de l'école primaire avec la signalétique adaptée.

Une formation a été proposée aux membres du Conseil et aux différents présidents d'associations. Il est à la disposition de tout citoyen se trouvant en difficulté cardiaque, ceci permettant une assistance immédiate avant l'arrivée des secours (SAMU 15 et Pompiers 18).

COMMISSION VOIRIE

► Travaux effectués

Finition des routes de Pruzilly, Sathonat, Chemin de la Creuse périlleuse et une portion de la route de la Saint-Valentin, croisement des Brécats. Différents nids de poules ont été comblés ça et là. Création d'un bassin de rétention au Carjot pour limiter les afflux d'orages.

Curage des fossés et des bassins de rétention, là où nécessaire.

Sondage des tuyaux rue des Calettes et rue des Servettes suite à des engorgements répétés.

Projet de bassin de rétention des eaux de pluie du versant ouest au Carjot.

► Éclairage public SYDESL

Le programme d'enfouissement électrique prévu rue du Paradis, ainsi que la suppression d'un transformateur a été mis en œuvre, au cours de l'année 2018, avec le remplacement des lampadaires. Cette opération est entrée dans le cadre d'un projet financé par le SYDESL, en charge de la compétence. Une nouvelle étude d'enfouissement est en cours de réalisation pour la Place des Marcs.



► Syndicat des Eaux

Toute la canalisation reliant la Place du Plâtre jusqu'au Bourgneuf a été intégralement remplacée en raison de sa vétusté dans le but de réduire les pertes d'eau. Les deux réservoirs ont été contrôlés régulièrement.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU FLEURISSEMENT

L'environnement, c'est aussi la Vie communale et la discipline.



Rappel de quelques règles essentielles :

Une absence de civisme aux Points d'Apports Volontaires est malheureusement, toujours et encore à déplorer.

Des objets trop d'encombrants, non conformes à la réglementation, sont abandonnés sur les lieux de tris sélectifs et même à d'autres endroits de la commune, par exemple dans la poubelle du cimetière réservée uniquement aux fleurs fanées. Voir photo

Il faut bien comprendre que l'argent dépensé par le contribuable pour ce nettoyage, effectué par l'employé communal, est du temps passé qu'il ne peut pas consacrer à d'autres tâches indispensables ailleurs dans la commune.



Pour les gros déchets verts, encombrants ou cartons et appareils ménagers, l'accès à la déchetterie est désormais possible gratuitement 52 fois par an, après avoir enregistré les plaques d'immatriculation de son véhicule (particuliers) auprès du Pôle Environnement de Mâconnais-Beaujolais-Agglomération. (cf p 23 rubrique MBA).

Une belle initiative ! M. Denis Cognard, Conseiller Municipal, a organisé une matinée citoyenne le samedi 10 Mars 2018 afin de nettoyer le terrain en contrebas du dépôt des Marcs (ancienne décharge sauvage), route du Moulin Berger. (cf rubrique Matinée citoyenne). Les bénévoles qui ont répondu présent, ont réalisé une collecte de déchets tristement impressionnante.

Cette initiative devrait être reconduite en 2019. Voir photo.

Tous les habitants de Saint-Amour-Bellevue sont vivement incités à y participer !

► Animaux de compagnie

Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent être conscients que laisser les chats sortir en étant non stérilisés provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. En clair, un couple de chats peut donner en 5 ans 15 552 descendants.

Pour plus de renseignements : L'Amicale Féline du Val Lamartinien 19 rue Poitevin, 71000 MACON

et le site internet www.30millionsdamis.fr

Le Maire rappelle que la loi du 6 Janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens attention ! quelques rappels !

Pas de chien en divagation, ni de maltraitance, pas de nuisance sonore

Les chiens dangereux de 2e catégorie doivent être déclarés à la Mairie, tenus en laisse, et muselés.

► Voisins vigilants : Rappel pour tous !

Le panneau indiquant le dispositif en vigueur est situé à l'entrée du village, cet « œil » représente l'engagement de la commune dans la démarche de participation citoyenne appelée aussi :

« Voisins vigilants »

Chaque quartier de Saint-Amour-Bellevue a son « réfèrent » :

La Ville avec M. Robert Janin,

Les Chamonards avec M. Jean-Yves Midey,

Le Bourg avec Mme Marie-Claude Wilson,

Le Plâtre-Durand avec M. Laurent Vasty,

Sathonat avec M. Pierre-Yves Spay.

Les référents participent chaque année à une réunion pour faire le point avec la Gendarmerie.

Si vous constatez dans votre environnement proche, quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à l'un de ces référents. Il préviendra ensuite la Gendarmerie. Il faut néanmoins garder le réflexe de composer le 17 lorsque l'on constate un délit. Le dispositif de participation citoyenne permet de communiquer à la Gendarmerie des éléments d'information qui peuvent être utiles à leurs enquêtes mais il ne s'agit en aucun cas d'un instrument de délation.

Vous pouvez consulter le site : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr pour de plus amples renseignements mais également pour rejoindre cette participation citoyenne.

Il a été constaté en 2018 une augmentation des vols de biens d'autrui. Il est rappelé que l'observation des consignes de sécurité, publiées par la Gendarmerie, est vivement recommandé, même en milieu rural, et ce, malgré la ronde fréquente des véhicules de Gendarmerie.

► **Fleurissement** : Par souci d'économie, le rythme de deux fleurissements par an est maintenu (au printemps et à l'automne), ceci permet d'agrémenter l'image de notre commune à un coût modéré.

L'employé communal assure avec soin la plantation et l'arrosage. Les décorations de Noël restent mineures par souci d'économie.

► **Rappel** : Suite à l'application de la loi interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires en collectivités, l'employé communal ne peut plus assurer la totalité du désherbage de la commune, il est donc demandé à chacun d'entretenir l'extérieur de sa propriété et d'enlever, ici et là, une mauvaise herbe ou bien un détritus, que cela soit en rentrant chez soi ou bien au cours d'une promenade et ce afin de contribuer au maintien de la propreté dans l'intérêt général de la commune!

A insérer photos fleurissement d'été

Fleurissement pour l'hiver



COMMISSION TOURISME

► Brochure

La brochure destinée aux touristes avec un plan de la commune comprenant l'index des rues, les services utiles, la restauration, l'hébergement, les commerces et les viticulteurs est désormais disponible à la Régie du Tourisme et à la Mairie.

► Site internet

Le site internet existe maintenant en deux langues : un petit drapeau britannique en haut à droite permet de basculer en version anglaise. Cette traduction ouvre la porte aux internautes du monde entier.

La Secrétaire de Mairie alimente la partie administrative. À cet effet, sur la page d'accueil du site, un accès direct permet d'accéder à ces informations. N'hésitez pas à les consulter régulièrement car elles sont mises à jour régulièrement et vous informe notamment sur vos droits et devoirs.



La Régie du Tourisme fait vivre et embellit le site au gré des événements et des saisons en coordination avec Le Cru de Saint Amour. Le nombre de consultations par les internautes est en constante augmentation.

FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS

Saint-Amour-Bellevue a intégré Mâconnais-Beaujolais-Agglomération le 1^{er} Janvier 2017.

Madame CASBOLT, Maire de la Commune, a été élue Vice-Présidente en charge de la Commission Environnement et Développement durable. Les travaux des différentes commissions sont visibles sur le site internet de la Commune dans la rubrique Mairie-Mâconnais-Beaujolais-Agglomération.

Formalités administratives

Pacs : en mairie à partir du 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en Mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

► Nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.

Les demandes de CNI sont désormais recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise d'empreintes par le biais d'un capteur. (Exemple de mairies équipées à proximité : Mâcon, Charnay-Lès-Mâcon, Crèches-sur-Saône).

Attention, il est conseillé de prendre rendez vous dans les mairies pour éviter les files d'attente. Possibilité de faire une pré-demande en ligne via le site Internet : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (la Mairie de Saint Amour Bellevue permet, aux usagers ayant des difficultés d'accès au numérique, de faire leur pré-demande en mairie).

Le CERFA est disponible à la mairie de Saint Amour Bellevue. Pour rappel, la validité de la carte nationale d'identité est passée à 15 ans (au lieu de 10 ans) à partir du 1^{er} janvier 2014. Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Elles restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte. Plus d'information

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Demande de passeport biométrique

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées à la Mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui possède une station d'enregistrement. Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées, à savoir : Charnay-Lès-Mâcon, Cluny, Crèches-sur-Saône, Mâcon, Tournus.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

Recensement Citoyen

À partir de 16 ans, le recensement citoyen doit s'effectuer dans les 3 mois suivants la date d'anniversaire des 16 ans. Pièces à fournir : se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

Inscription sur les Listes électorales de la Commune

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans de nationalité française qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. En dehors de cette situation (ex: déménagement), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Compléter le CERFA n°12669*01 (disponible en mairie) de demande d'inscription, et fournir une pièce d'identité/ de nationalité et un justificatif de domicile/résidence/ contribuable.

Extrait ou copie d'état civil

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter sa pièce d'identité.

S'il ne s'agit pas de votre acte de naissance, vous devez prouver votre lien avec la personne concernée par l'acte, lorsque ces informations n'y figurent pas (livret de famille ou autre acte d'état civil).

Par exemple, si vous demandez l'acte de naissance de votre enfant, votre nom est indiqué sur cet acte. Il suffit donc de présenter votre pièce d'identité.

Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

Renseignements utiles

Mairie

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoints

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

La salle est située Place de l'Église, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur mais sans vaisselle ni lave-vaisselle.

La demande de réservation se fait auprès de la Mairie.

État des lieux et remise des clés :
M. Jean-Yves MIDEY au 06 14 76 98 05.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-AMOUR-BELLEVUE (délibération du 14 avril 2016 - 2016/022)



MANIFESTATIONS	LOCALES		
	électricité	Cauti	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	280 €
Location week-end	inclus	500 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES		
	électricité	Cauti	Total
Location 1 jour semaine	inclus	500 €	380 €
Location week-end	inclus	500 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	inclus	500 €	140 €

Agence postale communale et Régie du tourisme

283 Route des crus du Beaujolais - Lieu dit Plâtre Durand
Tél. : 03 85 37 42 05
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis (sortir les poubelles la veille au soir).

Rappel : les petits cartons d'emballage et les bouteilles en verre ne sont pas des ordures ménagères, ils sont recyclables, veuillez les déposer dans les points d'apports volontaires qui sont situés :

► Route du Moulin Berger et route des Billards.

Tous les administrés doivent **RESPECTER** les règles de fonctionnement des P.A.V. TOUT ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages, DOIT être obligatoirement déposé à la déchetterie de Vinzelles.

Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

► Déchetterie de Vinzelles : Tél. 06 85 66 08 12

Heures d'ouvertures :

Lundi, Mercredi et vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h

Samedi : 8h-12h30 et 13h30-17h

Au cours du 1^{er} semestre 2018 un nouveau système de contrôle d'accès sera mis en place avec 52 entrées par an et par foyer à la déchetterie.

Rappel : Avec un tri sélectif régulier des déchets, la collecte des ordures deux fois par semaine peut sembler excessive. Plusieurs études approfondies ont mené à la conclusion que réduire la fréquence des collectes implique l'utilisation de plus gros camions qui ne peuvent pas emprunter les petites routes et endommagent les bas-côtés.

Numéros utiles

Assistante Sociale : Centre médico-social à Mâcon

Tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable).

Centre des Finances Publiques (Perception la Chapelle de Guinchay) : Tél. 03 85 36 79 88

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône : Tél./fax. 03 85 36 52 07

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay Tél. 03 85 36 72 03

Transport de personnes

J.P. Penet : Tél. 03 85 23 01 73 et 06 73 42 81 60

Groupe Scolaire

École Maternelle 03 85 37 45 21

École Primaire 03 85 37 45 20

Restaurant scolaire 06 23 72 12 38

Garderie périscolaire 06 21 53 23 15

Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

SANTÉ - URGENCE

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11

Pompiers de Mâcon 18

S.A.M.U. 15

Gendarmerie 17

Dépannage EDF 0 890 10 75 03

Dépannage ENEDIS (gaz et électricité) 09 69 32 18 71

Dépannage SUEZ (eau) 0 810 826 826

Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83

APPELS GRATUITS ET ANONYMES

Drogue info service 0 800 231 313

Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00

S.O.S. Femme ou homme violence conjugale ...3919

Suicide écoute 01 45 39 40 00

France Alzheimer 01 42 97 52 41

Alcool info service 09 80 98 09 30

Tabac info service 3989

filsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74

La régie du tourisme



tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

- Lundi 13h30 - 18h
- Mardi 13h30 - 17h
- Mercredi 9h - 12h
- Jeudi 13h30 - 17h
- Vendredi 13h30 - 16h

La régie du tourisme de Saint-Amour-Bellevue assure le point d'accueil pour toutes les demandes de renseignements touristiques et événementiels à propos du village.



Des guides, des informations sur les manifestations locales, les hébergements, les restaurants et l'artisanat sont disponibles à la Régie.

Notre site internet www.saint-amour-bellevue.fr est aussi une vitrine extraordinaire pour les internautes du monde entier qui envisagent de venir à Saint-Amour-Bellevue. Par ce biais nos moyens de communication s'élargissent. Notre village figure sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, ceci permet de mettre en avant Saint-Amour-Bellevue régulièrement.

La régie du tourisme est en charge de la communication sur le site internet, de l'organisation de la Saint Valentin qui se renouvelle tous les ans, des réservations de confirmations de mariages à la Saint Valentin et tout au long de l'année. Ces différents événements remportent un vif succès, ils contribuent également au rayonnement du village tant au niveau local, que national et international.

Bonne et heureuse année 2019

Corinne Aujas

Adjoint administratif à la Régie du Tourisme



L'agence postale



Agence postale
Régie du tourisme
383 route des Crus du Beaujolais
71570 SAINT AMOUR BELLEVUE
Tél. 03 85 37 42 05
www.saint-amour-bellevue.fr
tourisme@saint-amour-bellevue.fr

► Ouverture

- Lundi 13h30 - 17 h
- Mardi 13h30 - 16h30
- Mercredi 9h - 12h
- Jeudi 13h30 - 16h30
- Vendredi 13h30 - 16h

Départ du courrier tous les jours à 15h30 et le samedi à 11h30.

L'agence Postale de Saint-Amour-Bellevue vous propose une gamme complète de prêt-à-poster, enveloppes, courriers

suivis, timbres philatéliques, boîtes emballages ou colissimos. vous pouvez aussi retirer vos lettres recommandées, vos colis, et déposer vos courriers et colissimos.

La Banque Postale vous permet d'effectuer des opérations financières comme des retraits d'espèces, transmissions de versements d'espèces et virements.,

La Poste met à votre disposition une tablette numérique qui vous permet d'accéder aux services publics, à l'actualité de vos droits CAF OU CPAM par exemple, ou bien consulter notre site Internet communal www.saint-amour-bellevue.fr.

Votre fréquentation assidue permet la pérennité de notre service public de proximité, de ce fait l'agence postale enregistre une hausse de 37 % sur le premier semestre par rapport à 2017.

Merci pour votre fidélité, Paix et Bonheur pour 2019

Corinne Aujas

Adjoint administratif à la Régie du Tourisme

Matinée citoyenne

Sur une initiative lancée par Denis Cognard, conseiller municipal, la municipalité de Saint-Amour a organisé une "matinée citoyenne" pour soigner notre environnement proche.

Cette opération a consisté à ramasser un maximum de débris laissés dans la nature, sur le site qui se trouve en contrebas du nouveau dépôt de marc, Route du Moulin Berger.

L'objectif a donc été durant cette matinée du **Samedi 10 Mars 2018**, de maintenir un environnement propre et agréable pour tous.

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de débris est interdit, les végétaux, gravats, encombrants et autres déchets non recyclables sont donc à emporter à la déchetterie.

Le verre de l'amitié fut servi pour clore cette matinée.

Un immense merci à tous ceux qui se sont mobilisés spontanément pour participer et contribuer à la propreté de notre commune.

(Un nouveau dépôt sauvage est malheureusement constaté au même endroit, depuis cette date !!!!!!!)



P.A.V. ET Civisme !



Il est malheureusement regrettable d'avoir à rappeler sans cesse aux citoyens d'être vigilants en matière de recyclage.

Il existe **2 emplacements** appelés Point Apport Volontaire à Saint-Amour-Bellevue :

L'un est situé Route du Moulin Berger, l'autre Chemin des Billards.

Ces containers sont faits pour recevoir :

- **Colonne jaune** : les bouteilles en plastique et les petits emballages ou cartons alimentaires
- **Colonne verte** : les verres et pots ou bocaux uniquement sans les bouchons
- **Colonne bleue** : les journaux magazines et prospectus

Les autres cartons (livraisons, cartons de vin, cagettes etc.) doivent impérativement être emportés à la déchetterie de Vinzelles. Pour y accéder, il est nécessaire d'avoir rempli le formulaire d'enregistrement à la déchetterie.

Le manque de civisme coûte de l'argent à la communauté, voir photos.

Comment ? tout simplement parce que l'employé communal passe une matinée entière à enlever les déchets laissés intentionnellement à côté des PAV et à emporter les débris à Vinzelles alors que ceci n'est pas dans ses attributions ! Ce temps passé ne peut être consacré à l'entretien courant du village.

NOUS COMPTONS VIVEMENT SUR VOTRE CIVISME !

► Extrait de la Loi en regard aux incivilités

Mme le Maire voici les informations sur lesquelles vous pouvez vous appuyer pour faire valoir votre pouvoir de police.

1. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer l'élimination dans des conditions conformes aux dispositions réglementaires en vigueur. (Code de l'Environnement Art L.541)
2. En cas d'abandon des déchets, l'autorité titulaire du pouvoir de police (Maire ou Préfet) peut, après mise en demeure, assurer d'office l'élimination des déchets, aux frais du responsable (Code de l'Environnement Art L.541)
3. Tout dépôt sauvage est sanctionné par le Code Pénal. Ce dernier prévoit une contravention de 2^{ème} classe (jusqu'à 150€) pour l'abandon de déchets.

Pour les dépôts en quantité importante impactant les eaux, les peines encourues sont plus lourdes, allant jusqu'à 75 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement (Code de l'Environnement Art L.216)

4. Les dépôts sauvages ponctuels relèvent des pouvoirs de police du Maire. Les dépôts en bordure de cours d'eau relèvent également de la police de l'eau (risque de pollution et remblais en zone inondable et zone humide : Direction Départementale des Territoires et AFB.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter la DDT de Saône et Loire et l'AFB 71 qui ont un pouvoir de police de l'eau.

Contact Agence Française de Biodiversité (AFB) Renaud Millard : Agent technique au service de Saône-et-Loire (06 72 08 13 54 / 03 85 55 09 43).



SIVOM de la Vallée de l'Arlois

► Budget

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement	550 694.00
- Investissement	
Opérations financières :	20 594.00
Acquisition de matériel :	60 910.00
Travaux de voirie 2017 solde :	39 000.00
Travaux de voirie 2018 :	247 900.00
Total investissement :	368 404.00

► Acquisition de matériel

La matériel de déneigement arrivant à bout de souffle, il a été décidé d'acheter :

- 2 saleuses portées d'une capacité de 1 m³ pour équiper les deux tracteurs du SIVOM
- 1 saleuse portée d'une capacité de 0.5 m³ pour équiper le tracteur de la commune de CHASSELAS.



► Travaux de voirie

Le marché de travaux de voirie 2018 a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 179 541.47 Euros TTC.

► Travaux réalisés sur les communes

CHANES : Trottoir allée Chardonnay, Route Chapitre, Route du Vallon pour un total de 25 216.46€ TTC

CHASSELAS : Route de Voisins pour un total de 39 252.10€ TTC.

LEYNES : En Creuse Noire, Bois de Fée, Planchette pour un total de 32 130.24€ TTC.

ST-AMOUR : En Chatenay, Sathonat, Les Brécats, Route Saint Valentin, Route Chapitre pour un total de 68 561.06€ TTC.

ST-VERAND : Enduit Rte BESSETS 1^{ère} tranche pour un total de 14 381.14€ TTC.

Des travaux supplémentaires ont été commandés pour un montant 3 297.60€ TTC

Pour l'ensemble des communes il restera à réaliser les enduits au printemps 2019.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

CHANES : dépose décorations de Noël, pose de tuyaux Cour du Bois, remblaiement Impasse Lot Les Préaux et pose de regards, préparation de chaussée avant goudronnage et pose de bordures Lotissement Préaux, pose de bordures Monument aux morts, rangement de chemins divers à l'enrobé froid, curage de fossés, déplacé fossé derrière lotissement les Préaux, canalisation eau pluviale Le Vallon.

CHASSELAS : dépose décorations de Noël, changé grilles et plaques sur regards, pose de tuyaux traversée de route Voisins, pose de bordures et préparation pour goudronnage, agrandissement virage entrée du village, construction mur en pierres.

LEYNES : coulé béton entrée chemin en face château des Correaux, réparation chemin Chaud'eau, reconstruction mur soutènement route bois de fée, réparation chemin château Gaillard, débouché assainissement salle polyvalente, préparation pour goudronnage, réparation de chemins et curage de fossés, pose de caniveaux grilles impasse les Monnets, pose de tuyaux creux du Vy.

PRUZILLY : curage de fossés et rangé chemins, pose de tuyaux route de la Cure, coulé béton accotement le Plâtre, construction d'un mur de soutènement pont Les Ravinets, coulé béton désactivé devant mairie et local communal, changé tuyaux route du Bourg et Bessays.

ST AMOUR : remblaiement terrain ancienne carrière Moulin (Sathonat), préparation de chaussée avant goudronnage, pose de tuyaux les Calettes, pose de tuyaux rue clos des Poulets, pose de drain et purge route de La St-Valentin, création d'un bassin d'orage le Carjot, remblaiement en terre végétale tranchée City stade, pose de tuyaux Prés Poulets.

ST-VERAND : dépose décoration de Noël, pose de tuyaux Les Colas, pose de tuyaux Germolin, pose de caniveaux chemin en face Eglise, coulé dalle béton pour fontaine au Lavoir, réparation de chemins et changement de grilles.

Les employés des communes et du SIVOM assurent aussi le fauchage et débroussaillage des routes et chemins.

► Garderie ST AMOUR

L'accueil périscolaire de ST AMOUR à 44 enfants inscrits soit 5 de plus que l'année dernière. Tous les matins dès 07h30 les enfants débutent leur journée soit par du repos ou des jeux pour les plus petits, soit par la révision des leçons pour les plus grands. Tout se passe dans le calme et la bonne humeur.

À 16h30 une vingtaine d'enfants se retrouve autour d'un goûter qui peut être aussi l'occasion de fêter les anniversaires. Ensuite ils peuvent profiter, dans le calme et le respect de l'autre, des jeux mis à leur disposition par la structure. Cette année la commune de SAINT-AMOUR a installé une table à l'extérieur qui permet de profiter du beau temps dans la cour de l'école. Qu'elle en soit remerciée.

► Garderie CHANES

La garderie de CHANES accueille vos enfants dans les locaux du restaurant scolaire. Elle est gérée administrativement par la SIVOM et est placée sous la responsabilité de Nadia TISSIER pour l'accueil.

Les horaires sont les suivants : le matin à partir de 07h30 jusqu'à l'arrivée du bus (08h20) pour les élèves des écoles de CHASSELAS et LEYNES, et 09h00 pour les élèves de l'école de CHANES. Durant ce temps d'accueil, les enfants peuvent faire des jeux de sociétés, revoir leurs devoirs ou se réveiller tranquillement.

Le soir, Nadia récupère les élèves à 17h00 à l'arrivée du bus et à la sortie de l'école de CHANES. Après le goûter, facturé aux familles, chacun peut jouer ou faire ses devoirs jusqu'à l'arrivée des parents à 18h30 maximum.

Cette année 58 enfants sont inscrits à la garderie. La facturation est fractionnée en 1/2 heure, le prix est modulé en fonction du quotient familial.

Le SIVOM ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2017.

Ludovic GUYON est le Nouveau responsable du SIVOM et Esther SALÈS la Secrétaire.

SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS

En Malatrey - Route de la Carrière - 71570 PRUZILLY
Tel/fax : 03.85.37.43.39 - Portable : 06.22.13.70.90
Mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr

Agenda des manifestations

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1	V 1	V 1	L 1	M 1	S 1
M 2	S 2	S 2	M 2	J 2	D 2
J 3	D 3	D 3	M 3	V 3	L 3
V 4	L 4	L 4	J 4	S 4	M 4
S 5	M 5	M 5	V 5	D 5	M 5
D 6	M 6 <i>Concours coïncide Bel Horizon</i>	M 6	S 6	L 6	J 6
L 7	J 7	J 7	D 7	M 7	V 7
M 8 <i>Galette des rois Club Bel Horizon</i>	V 8	V 8	L 8	M 8	S 8
M 9	S 9	S 9	M 9	J 9	D 9
J 10	D 10	D 10	M 10	V 10	L 10
V 11 <i>Vœux du Maire</i>	L 11	L 11 <i>Vente de boudin Chasseurs</i>	J 11	S 11	M 11
S 12 <i>Galettes des Gloutons</i>	M 12	M 12	V 12	D 12	M 12 <i>Pétanque Club Bel Horizon</i>
D 13 <i>Théâtre CLS</i>	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13
L 14	J 14	J 14	D 14	M 14	V 14
M 15	V 15	V 15	L 15	M 15	S 15
M 16	S 16 <i>Saint Valentin - 17h30</i>	S 16	M 16	J 16	D 16
J 17	D 17	D 17	M 17	V 17	L 17
V 18	L 18	L 18	J 18	S 18	M 18
S 19	M 19	M 19 <i>Cérémonie FNACA</i>	V 19	D 19	M 19
D 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20
L 21	J 21	J 21	D 21	M 21 <i>Voyage Club Bel Horizon</i>	V 21
M 22 <i>AG Bel Horizon</i>	V 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23	S 23	S 23 <i>Repas des Aînés</i>	M 23	J 23	D 23 <i>Vide-grenier CLS</i>
J 24	D 24	D 24	M 24	V 24	L 24
V 25	L 25	L 25	J 25	S 25	M 25 <i>Sortie Rando Club Bel Horizon</i>
S 26	M 26	M 26	V 26	D 26	M 26
D 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27
L 28	J 28	J 28 <i>Soirée Bowling Club Bel Horizon</i>	D 28	M 28	V 28
M 29		V 29	L 29	M 29	S 29
M 30		S 30	M 30	J 30	D 30
J 31		D 31		V 31	

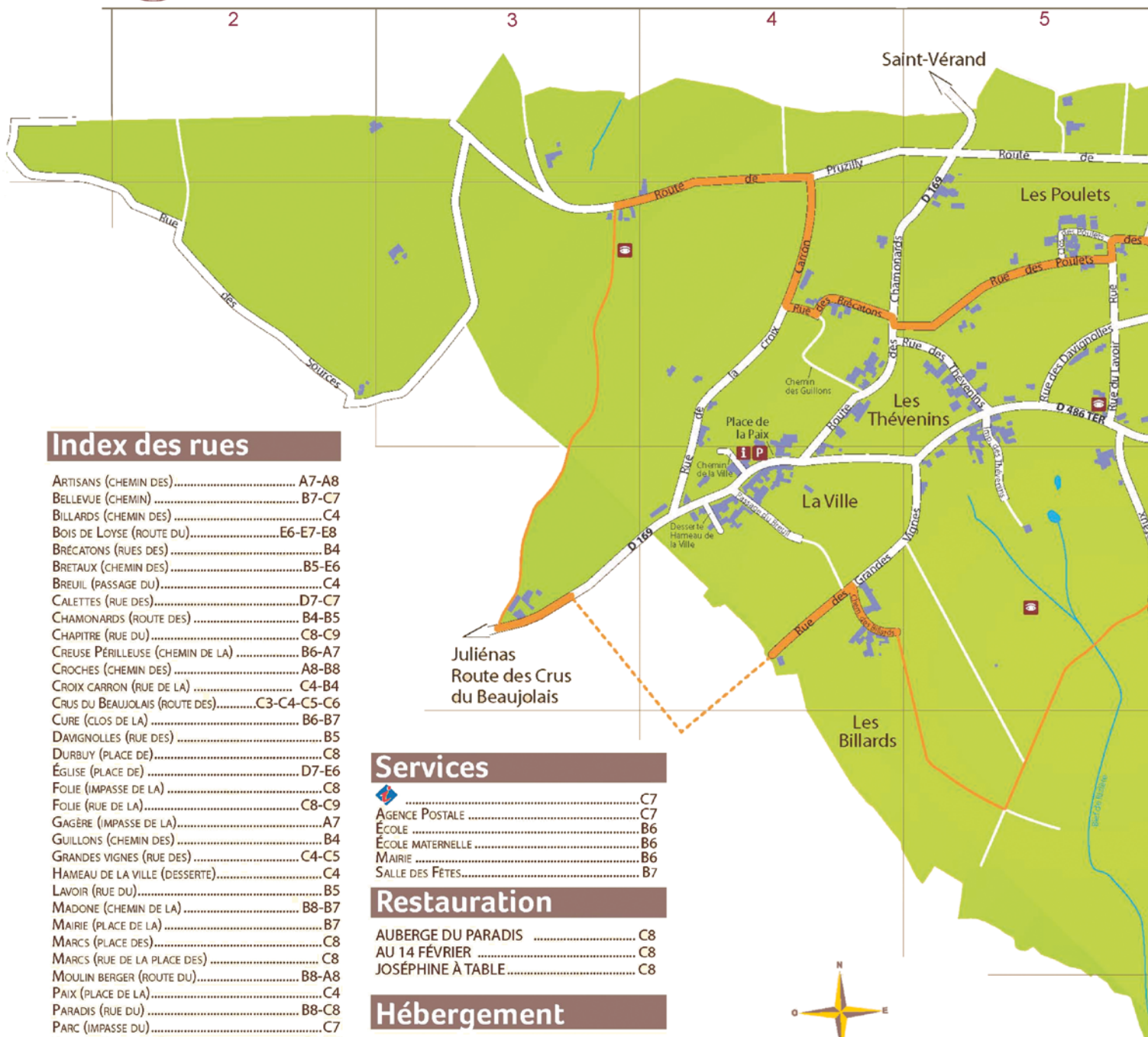
Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2 <i>Marché de Noël</i>	L 2
M 3 <i>Repas d'été Club Bel Horizon</i>	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
V 5 <i>Fête de fin d'année les Gloutons</i>	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
D 7	M 7 <i>Pétanque des Chasseurs</i>	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	J 8	D 8	M 8 <i>Voyage Club Bel Horizon</i>	V 8	D 8 <i>Loto Club Bel Horizon</i>
M 9	V 9	L 9 <i>Reprise cours Gym CLS</i>	M 9	S 9	L 9
M 10	S 10	M 10 <i>Reprise cours Body Cardio CLS</i>	J 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11 <i>Repas de Noël Club Bel Horizon</i>
V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
S 13 <i>Passage Tour de France Journée des familles Com. des fêtes</i>	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
D 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16
M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23
M 24	S 24	M 24	J 24	D 24 <i>Loto des Gloutons</i>	M 24
J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25
V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26
S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
M 31	S 31		J 31		M 31



Saint-Amour-BelleVue



Index des rues

ARTISANS (CHEMIN DES).....	A7-A8
BELLEVUE (CHEMIN).....	B7-C7
BILLARDS (CHEMIN DES).....	C4
BOIS DE LOYSE (ROUTE DU).....	E6-E7-E8
BREGATONS (RUES DES).....	B4
BRETAUX (CHEMIN DES).....	B5-E6
BREUIL (PASSAGE DU).....	C4
CALETTES (RUE DES).....	D7-C7
CHAMONARDS (ROUTE DES).....	B4-B5
CHAPITRE (RUE DU).....	C8-C9
CREUSE PÉRILEUSE (CHEMIN DE LA).....	B6-A7
CROCHES (CHEMIN DES).....	A8-B8
CROIX CARRON (RUE DE LA).....	C4-B4
CRUS DU BEAUJOLAIS (ROUTE DES).....	C3-C4-C5-C6
CURE (CLOS DE LA).....	B6-B7
DAMIGNOLLES (RUE DES).....	B5
DURBUY (PLACE DE).....	C8
ÉGLISE (PLACE DE).....	D7-E6
FOLIE (IMPASSE DE LA).....	C8
FOLIE (RUE DE LA).....	C8-C9
GAGÈRE (IMPASSE DE LA).....	A7
GUILLONS (CHEMIN DES).....	B4
GRANDES VIGNES (RUE DES).....	C4-C5
HAMEAU DE LA VILLE (DESSERT).....	C4
LAVOIR (RUE DU).....	B5
MADONE (CHEMIN DE LA).....	B8-B7
MAIRIE (PLACE DE LA).....	B7
MARCS (PLACE DES).....	C8
MARCS (RUE DE LA PLACE DES).....	C8
MOULIN BERGER (ROUTE DU).....	B8-A8
PAIX (PLACE DE LA).....	C4
PARADIS (RUE DU).....	B8-C8
PARC (IMPASSE DU).....	C7
PELUZAN (CHEMIN DE).....	B7-A7
PIAT (RUE DE LA).....	D7
PIERRES (CHEMIN DES).....	C6-D7
PINS (CHEMIN DES).....	D7-E6
PIROLETTE (RUE DE LA).....	B5-B6
PLÂTRE DURAND (PLACE DU).....	C8
POULETS (CLOS DES).....	B5
POULETS (RUE DES).....	B4-B5
PRUZILLY (ROUTE DE).....	B3-A4
SAINT AMOUR (ROUTE DE).....	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA).....	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE).....	B7-B8
SATHONAT (RUE DE).....	B8
SERVETTES (RUE DES).....	B5-A5
SOURCES (RUE DES).....	A1-A3
TERRES DE GUINCHAY (CHEMIN DES).....	D8
THEVENINS (IMP. DES).....	B5-C5
THEVENINS (RUE DES).....	B5
VIARDS (CLOS DES).....	C8
VILLE (CHEMIN DE LA).....	C4

Services

AGENCE POSTALE.....	C7
ÉCOLE.....	B6
ÉCOLE MATERNELLE.....	B6
MAIRIE.....	B6
SALLE DES FÊTES.....	B7

Restauration

AUBERGE DU PARADIS.....	C8
AU 14 FÉVRIER.....	C8
JOSÉPHINE À TABLE.....	C8

Hébergement

HOTELS

AUBERGE DU PARADIS - PLACE DU PLÂTRE DURAND	
INFO@AUBERGEDUPARADIS.FR.....	C8

CHAMBRE D'HÔTES - GÎTES

JEAN-PAUL DUCOTE - 576, RTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS	
DOCOTEJEANPAUL@ORANGE.FR.....	C7
LE PARADIS DE MARIE - 195, RUE DU PARADIS	
CONTACT@LAROULOTTEDEMARIE.COM.....	B8
Ô COEUR DU PARADIS - 60, RUE DU PARADIS	
CONTACT@OCOEURDUPARADIS.FR.....	B8

Commerces

ACDCM MOTOCULTURE RÉPARATION - ROUTE DES CRUS DU BEAUJOLAIS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE	B5
ATELIER ANYVON - RUE DES PINS - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	D7
CAVEAU DU CRU ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C7
LA POTERIE DE ST AMOUR - PLACE DU PLÂTRE DURAND - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	C8
RÉFLEXOLOGIE - CLOS DE LA CURE - 71570 ST-AMOUR-BELLEVUE.....	B7

RANDONNÉES PÉDESTRES
SENTIER BELLES VUES 2 KM

www.saint-amour-bellevue.fr

our-bellevue.fr



Rappel des numéros utiles

Mairie

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

► Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h
Le 1^{er} samedi de chaque mois

► Permanence Maire-Adjointes

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

Réservation et tarifs en Mairie et dans le bulletin municipal.
État des lieux et remise des clés : M. Jean-Yves MIDEY
au 06 14 76 98 05.

Agence postale communale et Régie du tourisme

283 Route des crus du Beaujolais - Lieu dit Plâtre Durand
Tél. : 03 85 37 42 05
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Collecte des ordures ménagères

Les Mardis et Vendredis (sortir les poubelles la veille au soir).

Déchetterie de Vinzelles : Tél. 06 85 66 08 12

Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention ! nouvelle réglementation pour l'accès voir
M.B.A. : www.mb-agglo.com

Recyclage

Deux points d'apports volontaire P.A.V. (verre, papier, plastique et emballages métalliques) : Route du Moulin Berger et Route des Billards.

Centre des Finances Publiques (Perception la Chapelle de Guinchay) : Tél. 03 85 36 79 88

Assistante Sociale : Centre médico-social à Mâcon

Tél. 03 85 21 65 00/15 - Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable).

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône : Tél./fax. 03 85 36 52 07

S.S.I.A.D. (Soins Infirmiers à domicile) : Tél. 03 85 37 46 31

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay

Tél. 03 85 36 72 03

Transport de personnes

J.P. Penet : Tél. 03 85 23 01 73 et 06 73 42 81 60

Groupe Scolaire

École Maternelle 03 85 37 45 21
École Primaire 03 85 37 45 20
Restaurant scolaire 06 23 72 12 38
Garderie périscolaire 06 21 53 23 15
Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

SANTÉ - URGENCE

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
Pompiers de Mâcon 18
S.A.M.U. 15
Gendarmerie 17
Dépannage EDF 0 890 10 75 03
Dépannage ENEDIS (gaz et électricité) 09 69 32 18 71
Dépannage SUEZ (eau) 0 977 40 94 43
Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83

APPELS GRATUITS ET ANONYMES

Drogue info service 0 800 231 313
Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00
S.O.S. Femme ou homme violence conjugale ...3919
Suicide écoute 01 45 39 40 00
France Alzheimer 01 42 97 52 41
Alcool info service 09 80 98 09 30
Tabac info service 3989
filsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74

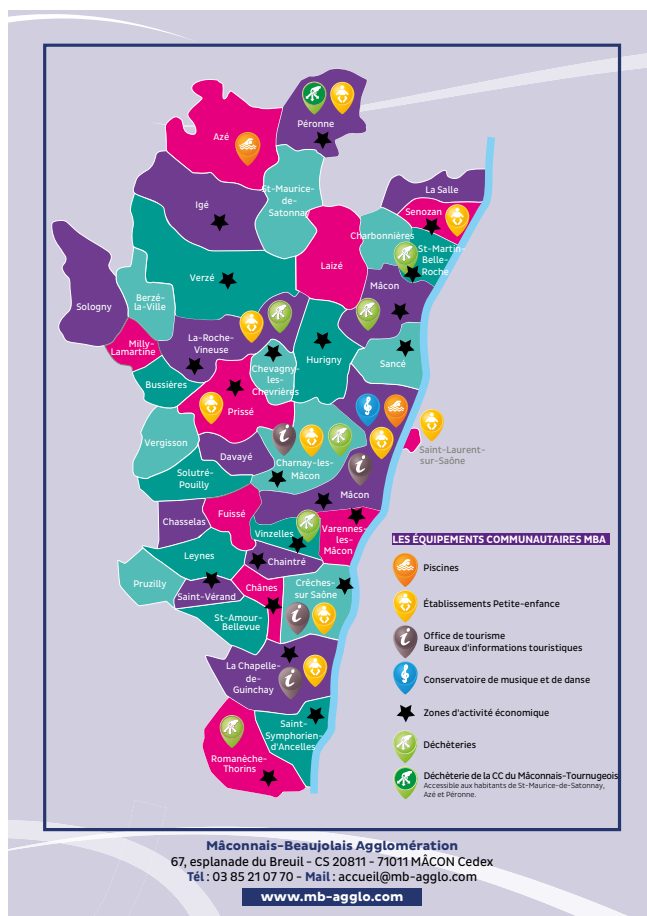


Calendrier des décalages de collectes suite aux jours fériés 2019

Collectes concernées	Mardi 1 janvier	Lundi 22 avril	Mercredi 1 mai	Mercredi 8 mai	Jeudi 30 Mai	Lundi 10 Juin	Dimanche 14 juillet	Jeudi 15 août	Vendredi 1 novembre	Lundi 11 novembre	Mercredi 25 décembre	Mercredi 1 janvier
Crêches sur Saône		Reportée au Jeudi 25 avril			Avancée au Mercredi 29 Mai	Reportée au Jeudi 13 juin		Avancée au Mercredi 14 août		Reportée au Jeudi 14 novembre		
St Symphorien / Chaintré / Varennes / Vinzelles		Reportée au Jeudi 25 avril			Avancée au Mercredi 29 Mai	Reportée au Jeudi 13 juin		Avancée au Mercredi 14 août		Reportée au Jeudi 14 novembre		
Romanèche Thorins (60%) / La Chapelle	Reportée au Mercredi 2 janvier								Reportée au Samedi 2 novembre			
Romanèche Thorins (40%) / St Amour / Charnes / St Véran / Pruzilly / Chasselas / Leynes	Reportée au Mercredi 2 janvier								Reportée au Samedi 2 novembre			



Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION



conservatoire edgar varese

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE EDGAR VARESE est un établissement majeur du paysage culturel du territoire par l'enseignement de grande qualité qu'il dispense, mais également par l'offre artistique qu'il propose et qui lui permet de rayonner sur le secteur du Mâconnais-Beaujolais.

De l'initiation à la pratique professionnelle, le Conservatoire communautaire assure, avec une équipe pédagogique hautement diplômée et au parcours artistique confirmé, l'enseignement instrumental, vocal et chorégraphique à quelques 850 élèves.

ÉVÈNEMENT 2019

La maîtrise du Conservatoire et le chœur d'hommes, ainsi que les classes de chant choral (environ 100 enfants) vont participer au projet « Révolutions », à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la mort de LAMARTINE. Ce concert exceptionnel se déroulera le **29 juin 2019, à 20h30 au SPOT de Mâcon**.

« Révolutions », création de Jean-Claude AMIOT, pour orchestre symphonique chœurs d'enfants et chœurs mixtes, et récitant Daniel MESGUICH, est un grand projet qui va réunir sur scène 300 élèves des écoles primaires, des collèges et du Lycée Lamartine ; ainsi que 300 adultes des chœurs amateurs accueillis au Conservatoire. L'Orchestre Symphonique de Mâcon accompagnera les chanteurs sur scène.

LE COMPOSTAGE

Plus de 30% de notre poubelle est constituée de déchets biodégradables. Grâce au compostage domestique, épluchures, marc de café, fleurs, feuilles, gazon et branchages peuvent trouver une seconde vie dans notre jardin.

À la maison, composter revient à mélanger des déchets fermentescibles qui en présence d'oxygène et sous l'action de bactéries, de champignons ou encore de vers, se transforment en matière organiques semblable à celle du terreau.

Pour ce faire, Mâconnais-Beaujolais Agglomération vous propose des composteurs en bois (35€) ou en plastique (25€) de 400 litres, accompagnés d'un bio seau.

Pour tout renseignement complémentaire, **contacter Mme Fatima PARDON, maître-composteur** au : 03 85 38 44 39 ou f.pardon@mb-agglo.com.

Le maître-composteur est là pour répondre à toutes vos questions en matière de compostage et de jardinage au naturel. Vous pouvez également retrouver quelques astuces dans le guide du compostage.

Le maître-composteur peut également vous apporter des astuces en matières de jardinage au naturel :

- Les causeries de jardin ;
- Les astuces sur le paillage.

Pour tous vos projets de compostage en collectif : bas d'immeuble, cantine, placette de quartier, restauration collective, n'hésitez pas non plus à nous contacter. Actuellement une vingtaine de sites de compostage ont vu le jour.

3 gestes simples pour composter :



L'école

Embarquement immédiat pour les élèves de Saint-Amour !!

Mme Redois et Mme Dury ont décidé cette année de faire voyager dans le monde leurs élèves de PS MS GS et de GS CP.

Au programme, découverte de différents pays du monde par le biais des mascottes de la classe : Loup et Loulou. Les différents loups sont déjà allés à Paris, à Londres, au Japon, en Belgique, en Inde et à Malte.

À Noël, il devrait embarquer pour le Canada !

Tous ces voyages nous permettent de découvrir les coutumes d'autres pays et de travailler différents aspects de ces cultures.

Cette année signe aussi le retour du spectacle des enfants qui aura lieu début mai. Le thème sera celui des contes.

Nous accueillerons en septembre prochain les enfants nés en 2016. Si votre enfant n'est pas sur les registres d'état civil, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Garderie SIVOM

« Notre accueil périscolaire est une structure primordiale dans nos villages, nous allons fêter ses 20 ans au mois de Juin 2019.

C'est dire si les familles ont besoin de ce service.

L'accueil à St Amour se fait de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30. Cette année, si nouveaux enfants fréquentent la garderie avec en moyenne 16 enfants le matin et 22 le soir.

Tous aiment se retrouver pour partager des moments de jeux, de rires mais aussi de disputes, mais c'est l'apprentissage de la vie...

Jeannine et Annie sont toujours là pour encadrer ce petit monde et les guider dans la citoyenneté. »

Meilleurs voeux pour 2019 !

Ludovic GUYON - Esther SALÈS
SIVOM DE LA VALLEE DE L'ARLOIS

En Malatrey - 71570 PRUZILLY
03.85.37.43.39 / 06.22.13.70.90

Les Gloutons

Restaurants Scolaires du RPI Saint Amour - Saint Vérand - Pruzilly

► Rétrospective 2017/2018

- 10519 repas ont été servis dans nos restaurants scolaires
- L'association clôture ses comptes avec un bénéfice de 1465 € au 31/08/2018
- 5 manifestations ont rythmé l'année et rapporté 8 270 €, un excellent chiffre grâce à notre participation à la Saint Vincent tournante de Prissé où nous avons confectionné des milliers de crêpes....
- Départs de Claire BOUILLARD, cantinière à St Vérand et de Claudine BRU, cantinière à Pruzilly toutes deux salariées depuis de nombreuses
- Arrivée de Nathalie SEVOZ LECLER comme cantinière à St Vérand

► Et pour 2018/2019 ...

- **Nouveau bureau** : Elise BERTHOLD Présidente, Béatrice DUC Vice-Présidente, Amélie PIZZAGALLI Trésorière, Julie CHATRE et Natacha SCHOUFT Vices-Trésorières, Mélanie PETIT Secrétaire ainsi que Cécile MORIN, Marion TERRIER, Denis COGNARD et Séverine ROBIN Membres du bureau.
- **Nouveau fonctionnement : grand changement !**
En effet, après plusieurs années d'élaboration, le projet de centralisation des 3 restaurants scolaires a abouti. Il vise à rééquilibrer les finances de l'association et alléger le travail des bénévoles du bureau. L'objectif est également de faire évoluer notre cuisine en travaillant avec des circuits courts pour les approvisionnements, une nourriture plus locale, plus de produits frais et cuisinés sur place, et progressivement l'introduction de produits bio.

Donc depuis le 3 septembre les enfants scolarisés sur Pruzilly et St Vérand viennent manger à St Amour. Ils sont pour cela transportés en car tous les midis.

Nous remercions le SIVOM et les communes qui ont permis la réalisation de ce projet et le financement de ce transport méridien. Nous remercions également le SIVOM qui a embauché, en plus de Jeannine MICHON, une nouvelle salariée Priscillia AUBLANC pour accompagner dans le car et surveiller les enfants sur le temps de cantine et la récréation qui suit.

- Nouveaux salariés : Arrivée de Catherine AUDOUZE comme aide au service et de Stéphane ROBIN comme cuisinier en attendant le retour de Nathalie SEVOZ LECLER.

► Manifestations prévues

Vente de Galettes des Rois : 11 et 12 janvier 2019
Vente de brioches : avril 2019
Vente de pizza : juin 2019
Soirée festive de fin d'année : 5 juillet 2019
Loto : 24 novembre 2019



Le Sou des écoles, c'est reparti !



Mis en sommeil en 2017/2018 faute de bénévoles, le Sou des écoles, association de parents d'élèves créée en 2006, retrouve un nouveau souffle pour l'année scolaire 2018/2019 !

Depuis quelques années, les manifestations festives et conviviales organisées par le Sou ont permis de récolter entre 3000 et 5000 €/an reversés aux coopératives scolaires des écoles de notre RPI (ce qui représente entre 30 et 40 €/an et par enfant). Ces dons ont servi à financer tout ou partie des projets éducatifs et culturels des enseignants : sorties, visites, achats de livres, de matériel éducatif, participations aux voyages...

En 2016-2017 par exemple, les manifestations organisées par le Sou (adhésions, photos de classe, vente de sapins de Noël et d'un plat cuisiné à emporter, buvette snack lors de spectacle des écoles et apéro de printemps) avaient permis de dégager un bénéfice de 3152 €.

En 2017/2018, face au manque de bénévoles, seules les adhésions et les photos de classe ont été proposées aux familles. Seulement 1034 € ont pu être reversés aux coopératives des enseignants qui se sont bien entendu adaptés. Mais qui dit s'adapter dit aussi proposer moins d'activités à vocation pédagogiques, moins de sorties... à nos enfants !

Rentrée 2018/2019 : les enseignants ont un projet de voyage !

En fin d'année scolaire, les enseignants nous ont fait part d'un projet de voyage : emmener les enfants du CE1 au CM2 au Centre Eden de Cuisery pour 3 jours !!!

Face à ce projet qui nous a paru très intéressant, tant par la thématique abordée au Centre Eden que pour des aspects tels que l'acquisition d'autonomie loin du cocon familial, l'apprentissage de la vie en collectivité, la cohésion de groupe, le partage, l'entraide..., nous avons décidé de retrousser nos manches et de relancer l'association. Au départ toujours aussi peu nombreux, nous avons fait le choix de proposer les manifestations suivantes : adhésions, photos de classe, grille d'indes, sapins et apéro de Noël (21/12), carnaval (09/03/19) et cette année spectacle des écoles sur le thème "les contes vus autrement" le samedi 4 mai 2019 sur la scène permanente de la MJC de l'Héritan à Mâcon.

En septembre, c'est avec une grande joie... et un petit soulagement quand même... que nous avons pu constater la mobilisation de nouveaux parents lors de notre assemblée générale. Nous espérons maintenant que cette émulation de début d'année se poursuivra dans le temps et qu'elle nous permettra de mener à bien nos différentes manifestations et notamment l'organisation du spectacle des écoles qui demandera certainement beaucoup de bénévoles.

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit le temps que chacun ait à y consacrer. Toutes les idées sont les bienvenues : de nouvelles manifestations, c'est l'assurance de conserver de la mobilisation et donc notre association.

Et pour finir, UNE EQUIPE RENOUVELLEE... CE SERA PEUT-ETRE POUR CETTE ANNEE !

► Contacts

SOUdesEcolesSASVP@gmail.com

Laure BOTTON : 07 86 52 17 93

Boite aux lettres au bourg à SAINT AMOUR

Tableau des associations

ADMR info.creches@fede71.admr.org 03.85.36.52.07	AMICALE DES CHASSEURS cyril.patissier@aliceadsl.fr 03.85.37.44.48 06.70.63.97.70	ANCIENS COMBATTANTS pierre.poitevin71@orange.fr 03.85.37.1290
ASSOC. DE CAPOEIRA DE ST.AMOUR.B. laurent.vasty@bbox.fr 06.63.00.97.97	CAVEAU DU CRU ST AMOUR maryse.giloux@sfr.fr 03.85.36.53.44	CLUB BEL HORIZON moniquejeanjacques.combepine@orange.fr 03.85.37.40.97 06.23.55.64.76
COMITE DE JUMELAGE ducotejeanpaul@orange.fr 03.85.37.14.50	COMITE DES FETES Mireille.perret23@gmail.com 03 85 37 45 42	COMITE ST VINCENT <u>Domaine.ravinets@yahoo.fr</u> 06.82.98.28.41
CULTURE LOISIRS ET SPORTS CLS cls@saint-amour-bellevue.fr 06.29.07.00.97 M. Yvon MADIGAND	ENTRAIDE CHAINTRE ST- AMOUR agnes.gelain@orange.fr 03.85.37.16.94	LE SOU DES ECOLES SOUdesEcolesSASVP@gmail.com Laure BOTTON : 07 86 52 17 93 Emilie.chaumont@free.fr
MOVE TOI POUR LA MOV Movetoi.pourlamov@gmail.com 06.85.02.28.29	PAROISSE NOTRE DAME DES VIGNES paroisse.ndv@orange.fr 03.85.36.72.03	RESTAURANT SCOLAIRE LES GLOUTONS restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com 06.72.02.52.49
SSIAD Ssiad.creches@orange.fr 03.85.37.46.31		SYNDICAT VITICOLE joseph.de-sonis@orange.fr 03.85.37.19.17

Syndicat Viticole "Cru Saint Amour"



Chers Sanctamoriens

Le millésime 2018, est un millésime qui restera dans les annales. Après un printemps humide, nous avons eu un été très chaud ce qui a généré des vendanges précoces et ensoleillées et une vendange exceptionnelle tant en qualité qu'en quantité.

Cette année 2018, est aussi l'année des élections pour le syndicat.

Petit changement

Président : Joseph de Sonis ; **Vices présidents** : Fabien Duchamp, Jérémie Giloux
Trésorier : Fabien Adoir
Secrétaire : Claire Midey
Membres : Rachel Hamet, Grégory Barbet, Romain Spay, Laurent Duc, Cyril Patissier

La communication du cru St Amour prend forme. Nous avons notre nouveau logo et sommes sur les réseaux sociaux ; Facebook et Instagram (crustamour, venez nous rejoindre). Nous finissons de travailler sur nos différents outils de communication, tel que les affiches et autre objets publicitaire. Nous avons aussi créé une très belle doudoune avec le logo St Amour et l'avons mis en vente sur les réseaux sociaux mais aussi une info dans les boîtes aux lettres et le bouche à oreilles. Elle a rencontré un franc succès. Si vous souhaitez l'acquérir, nous vous attendons avec plaisir.



Les grands événements promotionnels pour le cru

Nous sommes allé à Paris à deux occasions en février et début mars pour les salons : Vinovision pour des professionnels et le Salon de l'Agriculture où nous avons eu un franc succès.

Puis le Printemps des Beaujolais à Lyon dans notre arrondissement Lyon 9 à Vaise où nous avons été très bien accueilli par Monsieur le maire, Bernard Bochart et son équipe.

Des blogueurs parisiens et lyonnais, ont passé une journée à St Amour pour mettre en ligne la nouvelle com de St Amour mais aussi parler du village.

Un partenariat avec le Golf La Commanderie a été fait pour le Challenge Automnal de leur association sportive sur 3 week-ends.

Et pour finir un stand lors du marathon du beaujolais

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019.

Joseph de Sonis



Comité Saint-Vincent



La Saint Vincent 2018 a vu la naissance d'un nouveau prix, le prix Teddy SPAY, récompensant les vieux millésimes, afin de mettre en valeur le caractère « vin de garde » de nos Saint-Amour.

Le 1^{er} prix est donc revenu au Domaine LAUNAY pour son Saint Amour 2015.

Pour les autres prix, voici la liste des lauréats de la Saint Vincent 2018 :

Prix "Louis DAILLY" pour les Saint Amour 2017 : Nicolas et Sandrine DURAND

Prix "Saint-Valentin" pour les Saint Amour 2016 : Nicolas et Sandrine DURAND

Prix "Beaujolais Blanc" pour les Beaujolais Blanc 2017 : Cyril et Nathalie PATISSIER

La vigne a bénéficié d'une météo idéale au cours de cette année 2018, c'est à dire un printemps bien arrosé puis la chaleur en juillet/août. Notre vignoble est passé au travers des orages estivaux et le millésime 2018 semble plus que prometteur, dans la lignée des grandes années de 2009 et 2015.

Nous aurons l'occasion de déguster les cuvées de ce millésime 2018 lors de notre traditionnel concours qui aura lieu fin janvier 2019 et pour lequel nous comptons sur tous les viticulteurs pour nous fournir de nombreux échantillons.

Tous les membres du bureau du Comité Saint Vincent vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Romain Spay,
Président du bureau



Caveau de Saint-Amour

Chers Amis et Sociétaires

2018 touche à sa fin, le Conseil d'Administration et moi-même, vous présentons ainsi qu'à votre famille, tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

Je remercie tous les vigneron exploitants ou retraités qui veulent bien encore donner un peu de leur temps afin d'assurer l'ouverture du Caveau les dimanches et jours fériés.

Malheureusement, le bénévolat se fait de plus en plus rare et cela cause de véritables problèmes pour la tenue du bar.

Souhaitons que 2019 apporte une solution !!!

Merci à Martine CANARD, fidèle depuis 3 années pour assurer la vente les vendredis, samedis à partir de Pâques jusqu'à fin Novembre ainsi que les autres jours de la semaine (sauf le lundi) de fin mai à fin octobre. Grâce à son accueil et sa compétence, le chiffre des ventes durant l'été reste correct.

Une dégustation a eu lieu le 22 mars 2018 pour l'achat de 300 bouteilles de Saint-Amour 2015 puis selon les besoins en attendant l'achat du millésime 2017.



Jean-Yves MIDEY est sorti premier de même que pour le Beaujolais Blanc, merci aux vignerons qui y ont participé.

Au total durant l'année 2018 : 1363 bouteilles de Beaujolais Blanc ont été achetées ainsi que 1765 bouteilles de St Amour 2015.

Au 30 Novembre 2018, tous millésimes confondus, le Caveau a commercialisé :

- 1596 Bouteilles de Beaujolais Blanc (1455 en 2017)
- 3496 Bouteilles de St Amour (3517 en 2017)
- 51 Magnums de St Amour (rupture de stock)
- 349 Bouteilles de Crémant (290 en 2017)

De nombreux articles publicitaires ont été vendus 500 stylos, 500 drop-stop (anti-gouttes) et 240 sommelières (tire-bouchons).

Fermeture du Caveau durant la période hivernale, avec réouverture en MARS.

Joyeuses fêtes et bonne année 2019 à tous !

Gilbert GILOUX,
Président et son conseil d'administration





Chaque année, nos manifestations se résument à trois rendez-vous devant le monument aux morts : **le 19 Mars, le 8 Mai et le 11 Novembre.**

Cette année, le 11 Novembre a revêtu une dimension toute particulière.

Voilà 100 ans, le " clairon de l'Armistice " sonnait la fin des combats. Près de dix millions de morts dans le monde entier, un déluge de feu sans précédent, plus d'un quart des hommes âgés entre 18 et 27 ans sont morts.

L'Armistice ne signifiait pas pour ceux qui ont survécu à ce conflit, le retour à la vie normale. Chaque commune, chaque famille a payé un lourd tribut à cette guerre folle. Notre mémoire collective restera à tout jamais marquée par cette hécatombe.

La présence, à nos côtés, de nombreux élèves et celle du Conseil Municipal Junior, nous assure la préservation de la mémoire. Leur participation active à travers les lectures et les chants, les inscrit dans le processus de transmission.

La Marseillaise ainsi que le chant du départ, interprétés par les élèves et la chorale, donnèrent à cette cérémonie un caractère très émouvant.

Nous remercions les enfants des écoles et leur Directrice, le Conseil Municipal junior, la chorale, et tous ceux qui étaient présents, toujours plus nombreux chaque année.

Que ce rassemblement de la fraternité retrouvée puisse ne pas être seulement celui d'un jour, mais celui qui, dans notre mémoire, nous rappellera au quotidien, de tout faire afin qu'une telle horreur ne se reproduise plus jamais.

P. Poitevin



Club Bel Horizon



Notre Club toujours aussi dynamique a encore passé une belle année avec une nouveauté : une soirée au Bowling très appréciée, une découverte pour certains !

Comme d'habitude : Février notre concours de coinche avec 52 doublettes

- Mai notre voyage dans le Limousin : à Montluçon (visite de la brasserie BLONDEL), à Saint-Léonard-de-Noblat pour découvrir le Moulin de GOT, les savoirs-faire des papetiers, des imprimeurs. Le village martyr d'Oradour-sur-Glane, l'ancien four à porcelaine des Casseaux, visite des quartiers historiques de Limoges en petit train et sur la route du retour nous nous sommes arrêtés à Felletin pour visiter sa filature artisanale des laines TERRADE. Ce voyage dans le temps a été très enrichissant.

- Juin notre concours de pétanque (18 doublettes) entre Clubs, notre rando grenouilles.

- Juillet notre repas d'été, à l'occasion duquel nous avons fêté l'anniversaire de 10 Octogénaires et 3 nonagénaires, très belle journée de convivialité, puis vacances...

- Septembre : reprise des activités avec la marche de la forme, 14 Clubs, 140 marcheurs (3,6 et 10 kms) et 212 convives au repas ! Merci à toute l'équipe pour l'organisation !



- Octobre : notre voyage d'un jour sur les bords du lac d'Annecy (bus complet 53 personnes) avec visite de la fonderie PACCARD, une entreprise familiale, référence mondiale en matière de cloches d'églises et de carillons, suivie d'un concert de chants et carillons absolument merveilleux. Pour finir, une croisière sur le lac à la découverte des rivages et des villages, superbe journée !

- Pour terminer l'année notre Loto du 9 décembre et repas de Noël le 12 Décembre

- La Gym d'entretien s'est poursuivie tout au long de l'année.

Je ne voudrais pas terminer sans une pensée pour Henri SIFFERT et Julienne REVILLON qui nous ont quittés ainsi qu'aux adhérents qui hélas ne peuvent plus participer.

Le CLUB BEL HORIZON et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019 !

Monique COMBEPINE



La capoeira

"La Capoeira se distingue des autres arts martiaux par les positions en équilibre, sur les mains, que les joueurs prennent souvent pour effectuer des mouvements de jambes. Au son de la musique, les joueurs miment un combat où discipline et respect mutuel sont des valeurs fondamentales."

La présence de la Capoeira à Saint-Amour-Bellevue est bien le reflet de son succès depuis plusieurs années. N'hésitez pas à nous rejoindre en 2019, vous serez accueilli dans une ambiance amicale.

Tous nos meilleurs vœux de bonne santé pour 2019.

Laurent VASTY
Président de l'ACSAB





L'Association Culture Loisirs et Sport à Saint-Amour-Bellevue vous présente les activités de l'année 2018 :

► Cours de gym avec 2 séances hebdomadaires

- 1 cours de **Cross training** tous les lundis soir de 19h45 à 20h45,
- 1 cours de **Body Cardio** tous les mercredis soir de 20h15 à 21h15

Ces deux cours, se déroulant à la salle des fêtes, sont donnés par Morgane notre coach diplômée.

Le nombre de participants est en nette progression depuis la rentrée de septembre dernier avec un nombre d'inscrit(e)s égal à 44. Ceci conforte le succès de CLS déjà constaté les années passées.

L'Association a par ailleurs investi, dès la rentrée 2018, dans du matériel (barres et disques associés) afin de travailler sur des exercices complémentaires.

Vous pouvez encore nous rejoindre dans une très bonne ambiance de convivialité. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

► **Le tennis** vous accueille avec sa formule tickets, aux points de vente suivants : la Poterie de St Amour, la Cave Hamet-Spay ainsi que la Régie du Tourisme. Renseignements auprès de CLS.

Le terrain est accessible toute l'année, le règlement est affiché à l'entrée du cours.

► **Le théâtre** : en janvier dernier, la compagnie de théâtre « La Maison du Terroir » de Genouilly a conquis un public venu nombreux avec sa nouvelle création spécialisée autour de Molière : « La Molièrade du Terroir ». Ce dimanche après-midi reste un très bon moment de détente pour tout le monde.

► **Le Vide Greniers** : en juin dernier, pour sa 9^{ème} édition, nous avons accueilli 39 exposants ainsi que de nombreux visiteurs. Cette manifestation, bien que moins fréquentée que les années précédentes, fut une réussite sur tous les plans (organisation, ambiance, convivialité et temps ensoleillé). Nous avons toutes et tous passé une très belle journée.



► Les projets de CLS pour 2019

Cours de gym

Les séances décrites précédemment se poursuivent l'année prochaine avec les mêmes horaires.



Deux **sorties sportives** sont également prévues :

- En février: une sortie neige,
- En mai: une sortie randonnée

Les Gambettes mâconnaises

Par ailleurs, CLS participe chaque année (en juin) aux Gambettes Mâconnaises. C'est une course et marche 100% féminine organisée au profit de la lutte contre les cancers. Renseignement auprès de CLS pour 2019.

Le Cours de Tennis est ouvert à tous toute l'année. Renseignement auprès de CLS.

Théâtre : le dimanche 13 janvier 2019 à 15h00 dans la Salle des Fêtes de Saint-Amour-Bellevue

Vide Greniers : le dimanche 23 Juin 2019

Nous espérons encore pouvoir vous faire partager de très bons moments, lors de nos différentes manifestations qui n'ont qu'un seul but, faire vivre Saint-Amour et créer ainsi des occasions de rencontre.

Ces activités perdurent grâce aux bénévoles de l'association CLS, ainsi qu'aux personnes non membre de CLS qui s'investissent également pour nous aider. Sans ces bonnes volontés, rien ne pourrait être possible et le bureau de CLS les en remercie.

Le bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2019.

Yvon MADIGAND
Président de CLS

cls-bulletin@saintamour71.fr

Membres du Bureau :

Guillaume LANGRAND : Vice-Président,
Chantal BERTHIER : Secrétaire
et Peter COOK, Trésorier.

Le Comité Saint-Valentin

Saint-Valentin 2018, le Japon à l'honneur !

Le 10^{ème} Anniversaire de la Saint-Valentin fut une cérémonie haute en couleur dans la salle des mariages. Madame le Maire, entourée de son équipe, a reçu le renouvellement des vœux du Vice Consul du Japon, de la 1^{ère} adjointe au Maire de Mâcon, du Maire et Président du Grand Site de Solutré, entourés de MM. et Mmes Paul Spay et Peter Cook pour leurs 50 ans de mariage.

L'assemblée a eu le privilège exceptionnel d'assister à la démonstration d'habillage de kimono, « vêtement traditionnel japonais ».

Le concert en l'église a débuté par une virtuose de la harpe Japonaise (appelée Koto) suivi par l'orchestre Résonances qui a interprété son répertoire romantique et classique.

Tous les invités se sont ensuite dirigés vers l'apéritif offert par les vignerons du Cru « Saint Amour ».

Pour ce 10^{ème} anniversaire, le chef japonais Hamano Masafumi doublement étoilé, au restaurant « 14 Février » a conçu le menu, réalisé ensuite par le traiteur Mille et 1 saveurs. Un hommage particulier leur a été réservé en clôture du dîner, sous une voûte étoilée.

2018, fut aussi une belle année pour les confirmations de mariage.

Des cérémonies ont eu lieu tout au long de l'année pour confirmer des vœux d'un jour et jusqu'à 50 années avec la même intensité et le même amour.

Partager ces moments uniques avec ces couples est toujours une source de joie et de grandes émotions.



Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous,

Le 21 juillet, nous avons organisé notre traditionnelle journée des familles qui a réuni une soixantaine de personnes autour d'un très bon repas préparé par le Privilège, de La Chapelle de Guinchay.

Nous remercions la Mairie pour sa contribution à notre feu d'artifice qui fut, une fois encore, très apprécié.

Nous remercions, également, le comité des fêtes de Chânes pour le prêt du chapiteau lors de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 juillet prochain pour l'édition 2019, que nous espérons tout aussi agréable.

Nous espérons vous proposer un concours de pétanque au cours du mois de juin.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2019.

L'équipe du Comité des fêtes.

Pour rejoindre notre équipe, contactez-nous :

- par mail : mireille.perret23@gmail.com
- par téléphone : 06.12.33.26.65 (Xavier Fontaine)
- par courrier : Comité des fêtes Le Bourg 71570 St Amour Bellevue

Amicale des Chasseurs de Saint-Amour-Bellevue

La vente de boudin du 11 mars a été notre premier évènement de l'année. Cette journée a remporté un grand succès car tout a été vendu : 180 mètres de boudin, 80 saucissons à cuire et 250 boulettes. L'opération sera bien sûr renouvelée en 2019.

Notre banquet annuel du 7 avril a rassemblé 36 personnes. Pour la première fois, nous avons déjeuné au restaurant « Le relais Mâconnais-Beaujolais », chez Sandrine et Pascal Rosain. Excellent repas et ambiance très conviviale, comme à l'habitude. Malheureusement, Pascal nous a quittés quelques jours après le banquet.

La pétanque du 1^{er} août n'a rassemblé que 32 doublettes, principale conséquence de la canicule.



Nous remercions ici tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, les chasseurs, les donateurs, les « pétanqueurs » et bien d'autres encore...

À l'Assemblée Générale du 24 septembre, notre effectif est de 19 chasseurs (il est en baisse d'année en année).

En ce qui concerne la saison 2018-2019 en cours, nous avons déjà prélevé un chevreuil (sur 4). Le prélèvement de lièvres est de 12 sur 20 (depuis cette année, nous les comptabilisons pour la Fédération des chasseurs de Saône-et-Loire). Par contre, les nuisibles, comme les renards ou les fouines sont toujours aussi présents dans notre environnement (nous sommes appelés à tous moments de l'année pour les capturer).

Notre repas de Noël prévu le mercredi 29 décembre, clôturera l'année.

► **Les manifestations de l'année 2019 sont les suivantes :**

- **11 mars** : boudin (vente au caveau de Saint-Amour-Bellevue)
- **7 août** : pétanque (1^{er} mercredi d'août)

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.

Cyril Patissier, Le Président



Move Toi !

L'année 2018 pour notre Association a été riche en événements

25 mars : Super Loto à la salle des Fêtes de St-Amour-Bellevue qui a mobilisé plus de 200 personnes participatives.

5 au 12 mai 2018 : Grand défi - 700 kms en course à pied. C'est en présence de Mme Josiane Casbolt - Maire de Saint-Amour-Bellevue et M. Jean-François Guéritaine - Maire de La Chapelle-de-Guinchay après un discours d'encouragement que le Top Départ a été donné.

17 novembre 2018 : ½ journée « On peut faire du sport même atteint de la Maladie de l'Ostéogénèse imparfaite ». Rencontre et échanges en présence de 30 enfants atteints de l'OI, avec les familles, les Professionnels de Santé des HCL sous l'égide du service de Rhumatologie Pédiatrique de Bron que l'Association a remis à chaque enfant une montre connectée.

Nos activités 2019 seront postées prochainement sur notre site movetoipourlamov.org.



Informations Paroissiales

C'est avec plaisir que je vous retrouve, paroissiens connus ou inconnus, pour ce rendez-vous annuel qui me permet de vous donner des nouvelles de votre paroisse et de vous rappeler que l'essentiel de ma mission est d'être à vos côtés.

Au fil des mois passés près de vous, j'ai pu mesurer vos attentes et répondre à la confiance que vous m'avez accordée en mettant en place toute une série de propositions destinées à vous apporter des moments de spiritualité, de réflexion, de formation, d'écoute et de prières. Il serait trop long ici d'en dresser la liste, mais vous pouvez vous renseigner à tout moment à la maison paroissiale.

Osvaldo, notre séminariste, poursuit sa formation. Il passera cette année des étapes importantes qui le mèneront par la suite, si Dieu le veut, à la prêtrise. Et c'est toute la communauté qui s'en réjouit.

Les municipalités ont à cœur d'entretenir - voire de restaurer - ce beau patrimoine que sont les 15 églises de la paroisse.

Qu'elles en soient ici remerciées ; les cloches sonnent au rythme des événements joyeux ou tristes qui s'égrènent tout au long de l'année.

Comme je vous le dis chaque fois que j'ai l'occasion de m'exprimer auprès de vous, je suis là pour vous accompagner, si vous le souhaitez, dans vos joies et vos peines, dans vos difficultés ou vos interrogations, et de vous porter dans mes prières. La porte de la maison paroissiale vous est ouverte en toutes circonstances. N'hésitez pas à nous contacter, le Père Pierre Dhaussy et moi-même sommes à votre écoute.

Bonne et Sainte année 2019 !

P. Jorge Marques

La messe du samedi soir est célébrée à 18h30 :

De Pâques à la Toussaint : à La Chapelle de Guinchay,
De la Toussaint à Pâques : à Romanèche-Thorins

La messe du dimanche est célébrée à Crêches à 10h30.

Permanences du Père Jorge Marques : jeudi de 16h à 19h
Tél. : 03.85.36.72.03 - Mail : paroisse.ndv@orange.fr

Association d'Entraide de Chaintré Saint-Amour-Bellevue

Notre association va devoir réformer ses statuts car notre « jumelage » avec Chaintré n'est plus conforme à la réglementation des associations.

Nous ne pouvons plus avoir de comptes bancaires séparés et notre gestion devra être commune.

Comme par ailleurs les membres actuels ne voient pas de relève à l'horizon, surtout à Saint-Amour-Bellevue, sans doute devrons-nous envisager de profonds changements.

Pour l'année 2018, nous avons loué le T3 à un jeune couple, sitôt le départ des précédents occupants, pas de changements pour les autres locataires avec lesquels nous avons de bonnes relations.

Pour ce Noël 2018, nous vous souhaitons de bonnes fêtes en famille sans oublier les personnes esseulées et pour 2019, nous formulons pour tous des vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de paix.

G. Chomienne et A. Gelain

S.S.I.A.D

Le **Service de Soins Infirmiers À Domicile** du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Son conseil d'administration se compose de 18 membres.

Le président est Mr Nicolas Jean-Claude. L'infirmière coordinatrice est Mme Lapalus Amandine.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont la vôtre avec une capacité de 38 patients pris en charge. Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques dans le but de :

- Prévenir ou retarder la perte d'autonomie
- Lutter contre l'isolement
- Contribuer au maintien à domicile
- Éviter/retarder une hospitalisation ou l'admission en établissement sociaux et médico-sociaux.
- Faciliter le retour au domicile suite à une hospitalisation

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs définis par l'Agence Régionale de Santé (ARS) suivants :

- Être âgé de plus de 60 ans, malade ou dépendant
- Avoir une prescription médicale
- Habiter dans le secteur du SSIAD
- Avoir un état de dépendance nécessitant l'intervention partielle ou totale d'une tierce personne lors des actes essentiels de la vie (toilette, habillage, déplacement ...).

Une priorité sera portée sur les personnes isolées les plus dépendantes.

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses primaires d'assurance maladie.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmière et d'aide-soignante, l'HAD, ...

► Contact pour plus de renseignements

Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne
71680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31

ssiad.creches@orange.fr



A.D.M.R

Le bureau de l'association ADMR de CRECHES SUR SAONE est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30, et les après midi sur rendezvous.

Un répondeur téléphonique reste à votre disposition tout au long de la journée et en dehors des horaires de bureau. Un numéro d'urgence répond à toutes vos attentes urgentes telles qu'une hospitalisation, un arrêt de travail...

Voilà 3 années de suite que nous organisons notre Choucroute emportée ou livrée. Une Choucroute très appréciée et distribuée dans une ambiance conviviale autour d'un café.

La fin d'année arrive, merci de réserver un bon accueil à nos bénévoles et salariées qui vous proposeront un calendrier coloré et pratique.

Notre association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour renouveler et/ou étayer l'équipe afin d'apporter une nouvelle dynamique et être présent auprès des personnes qui ont besoin d'aide sur notre secteur.



1 adresse : 34 Route d'Arciat à CRECHES SUR SAONE

1 numéro UNIQUE : 03 85 36 52 07

1 adresse mail : info.creches@fede71.admr.org





Plâtrerie-Peinture
Isolation
Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades

Rodolphe GAUDILLÈRE
Gérant

ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS

04 74 04 49 61

bonin-sarl@orange.fr



**Toute une banque
pour vous**

>>diagnostic 71



Alain POQUET
Diagnosticheur Certifié



Diagnostic 71 -

- 71000 Mâcon

Tél. : 03 85 40 97 67 - Port. 06 74 92 59 78 - diag.71@orange.fr



INSTALLATEUR
DEPUIS 1931

chauffage et climatisation

Plomberie - Sanitaire
Traitement d'eau
Energies renouvelables
S.A.V

03 85 34 83 50

972 route des Vignobles - 71680 CRECHES SUR SAONE
entreprise.doridon@wanadoo.fr - www.doridon-entreprise.fr

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



DUPONT
FRERES

1389, RN6 - 71680 CRÈCHES SUR SAÔNE

Tél. 03.85.36.50.53 - Fax 03.85.36.50.00 - e-mail : dupont-freres@orange.fr

SARL au Capital de 8 000 € - SIREN 321 226 086 00015 APE 4391 B



Nos maisons d'aujourd'hui,

l'équipement de demain

EURL BRACQUART KÉVIN

**VENTE ET RÉPARATION ÉLECTROMÉNAGER
INSTALLATION ET DÉPANNAGE - RÉCEPTION TV**

24 rue de l'Église - 71260 Lugny - Tél. 03 85 33 25 86



Electricité Générale • Dépannage

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien

06 30 77 58 40

06 22 27 73 75

fasylec@orange.fr

FLASH ALU CONCEPT

PIERRE PETITJEAN

Créateurs
Style de Vie
Verandas

L'EXPERT FENÊTRE

Et tellement + encore...

FLASH ALU CONCEPT
51100 N
71680 CRECHES SUR SAONE

telephone : 03 85 36 51 52
pierre.petitjean@flashaluconcept.com
www.flashaluconcept.com

CONCEPTEUR DE VERANDAS - MENUISERIES PVC & ALU

Mécanique
Carrosserie
Locations
Dépannages

GARAGE MICHEL TERRIER

DCA
DAVID CORNU
AUTOMOBILES

RN6
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
Tél. 03.85.36.71.95 Fax 03.85.33.83.89
Site : www.davidcornuautomobiles.fr
E-mail : garage.terrier.michel@wanadoo.fr

Vente
Véhicules
Neufs &
Occasions

Entreprise générale de bâtiment et génie civil

gelin
entreprise

ISO 9001

au service de la qualité
depuis 1906

Construction
Maintenance
Rénovation

68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON
Tel : 03.85.34.70.00 - Fax : 03.85.20.22.15

RÉNOVATION de votre
Salle de bains
clés en mains

RÉNOVATION de votre
Chauffage

Chaudière condensation
(Fioul - Gaz)
Pompe à chaleur
(Aérothermie-Géothermie)
Chaudière bois
(Bois Bûches, Bois Déchiqueté, Granulés)
Solaire - Chauffe-eau thermodynamique

www.plombier-chauffage-macon.com

SARL GONON
YVILLE

Parc d'activités des Combes
71000 Varennes-lès-Mâcon
Tél : 03 85 35 61 13

**TRANSPORT DE PERSONNES
TOUTES DISTANCES**

Loisirs - Courses - Hôpital - Médecin
Mariages - Vie de garçon - Gare - Aéroport
Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Jean-Paul PENET

2 VÉHICULES
- 1 MINI-BUS 8 places - 1 ESPACE 6 places

145, impasse des Pins - 71680 Crêches sur Saône

Tél. 06 73 42 81 60 - 06 44 07 22 57
mail. jean-paul.penet@orange.fr

Sylvie
coiffure à domicile

Du lundi au samedi matin
sauf Mercredi

0698313300
peinet.sylvie06@gmail.com

Mille & 1 saveurs
Traiteur

ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.fr

MONDIAL PARE-BRISE

VINZELLES

Diagnostic / Réparation / Remplacement

SERVICES GRATUITS :
Prêt de véhicule* - Déplacement à domicile

RN6 - Lieu-dit Terre de Cure - 71680 Vinzelles
Tél. 03 85 23 03 91

*le temps de l'intervention

PATISSIER Damien 06.16.53.72.51

MENUISIER AGENCEUR
cuisine, dressing, rangements, parquets...

dpagenceur71@orange.fr La Croix Blanche - 71570 Pruzilly

Peinture et Décoration
STEVEN JAMES

Tél. : 03 85 31 17 44
 06 71 05 91 44

Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE

steven-james@hotmail.fr

Jean Duby
 TRAITEUR
 BOUCHERIE - CHARCUTERIE

385 route de Bâgé - 01570 Feillens - Tél. 03 85 30 03 09

TAXI THIERRY 71
 Toutes distances : gares - aéroports - hôpitaux

24h / 24 - 7j / 7

taxi.thierry.71@gmail.com

TAXI

Taxi n°1
 Crèches sur Saône
 06.68.15.27.67

Martine OREME
 Conseiller Immobilier

07 78 19 53 08
martine.oreme@iadfrance.fr

Suivez-nous sur f | @D France

iadfrance.fr

B71 Print
 Professionnel de l'imprimerie Numérique & Offset

DÉPLIANTS & BROCHURES
 FLYERS & AFFICHES
 CARTERIE
 PLAN & NUMÉRISATION
 ENVELOPPES
 DONNÉES VARIABLES

CRÉATION & IMPRESSION PERSONNALISÉE

128, route de Lyon - RN6 - 71000 MÂCON
 T. 03 85 20 20 20 - www.b71print-imprimerie.fr

Guerin

CHAUFFAGE - PLOMBERIE SANITAIRE
 CLIMATISATION - VENTILATION

NOUVELLE ADRESSE :
 1505 RD 906 - Immeuble Le Polygone - 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
 Tél. : 03.85.36.70.31 / contact@guerin-sas.com / www.guerin-sas.com

TOP immobilier

Spécialiste de la TRANSACTION
 Depuis de nombreuses années sur la région
 71960-La Roche Vineuse et 01190-Pont-de-Vaux

Tel : 03.85.21.90.90

Patrice TURCONI Denise DASSONVILLE

Site internet : www.top-immobilier
 Email: macon@top-immobilier.com

MARBRERIE

VESSOT

Taille de Pierre
 Monument funéraire
 Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
 Cuisine - Salle de Bains
 (Granit, Céramique, Pierre)
 Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
 Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

Fêtez la Saint-Valentin à Saint-Amour

16 février 2019



*Mairie de Lyon 9^e
à l'honneur*



Cru
Saint-Amour

L'élégance du Gamay

*Dîner aux chandelles, menu élaboré par le chef Cyril LAUGIER du restaurant
« L'Auberge du Paradis » à Saint-Amour-Bellevue (S-et-L),
1* au guide Michelin, mis en œuvre par le traiteur « Mille & 1 Saveurs ».*

Saint-Amour Bellevue

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

tourisme@saint-amour-bellevue.fr ♥ mairie@saint-amour-bellevue.fr

03 85 37 42 05 ♥ 03 85 37 11 48 ♥ 06 68 94 63 58 ♥ www.saint-amour-bellevue.fr